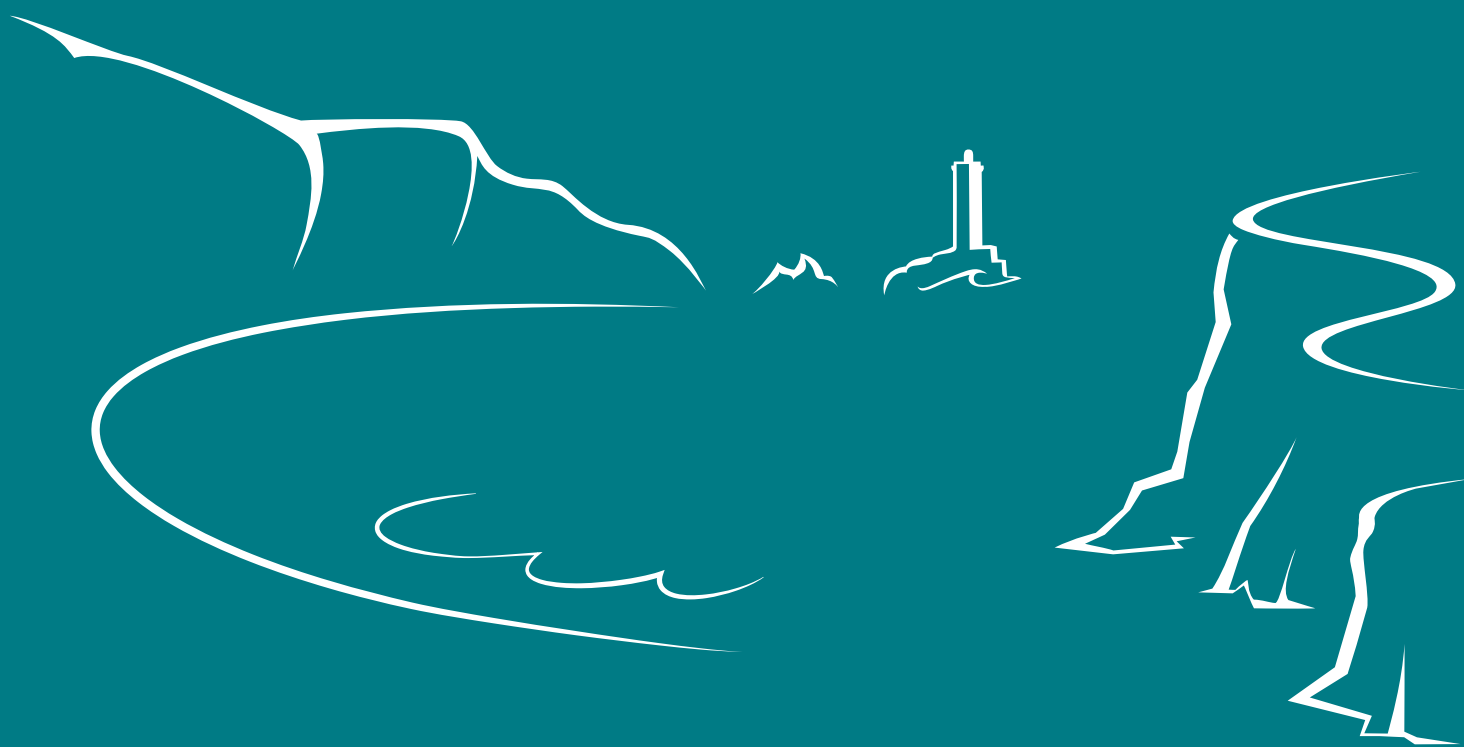


Actes des Vingt-et-unièmes Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Fréquentation touristique et vie locale dans les paysages d'exception : quel équilibre ?

Pointe du Raz en Cap Sizun 2019



les cahiers du



Réseau des
Grands Sites
de France

Fréquentation touristique et vie locale dans les paysages d'exception : quel équilibre ?

Actes des vingt-et-unièmes Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Ces Rencontres ont été organisées par



Avec le soutien de



Édité par le



99 rue de Vaugirard - 75006 Paris

Tél.: 01 48 74 39 29 - Fax: 01 49 95 01 87

contact@grandsitedefrance.com - www.grandsitedefrance.com

Responsable éditoriale
Soline Archambault
Directrice du Réseau des Grands Sites de France

Direction artistique et réalisation graphique
Vanina Bellini Comunicazione
U Chjosu - 20233 Siscu - 06 23 29 46 63

Couverture
Agence Panama
10 rue de l'Héritan - 71000 Mâcon
www.agence-panama.com

Imprimé en Union européenne, papier certifié FSC®

© Réseau des Grands Sites de France, Solutré-Pouilly, 2020
ISBN: 978-2-9558019-3-2 - ISSN: 1961-9316
Dépôt légal: octobre 2020 - Première édition

Sommaire

Sommaire

Ouverture

Louis VILLARET	6
Armelle HURUGUEN	8
Michaël QUERNEZ	9
Thierry BURLOT	10
Pascal LELARGE	11

Séances plénières

Les grandes tendances du tourisme: contexte en France et à l'international	
Christophe DE CHASSEY	14
Échanges	18
Un nouvel outil pour réguler la fréquentation?	
Jérôme BIGNON	20
Conservatoire du littoral, Réseau des Grands Sites de France : un partenariat durable	
Matthias BIGORGNE.....	21
Présentation du Grand Site de France de la Pointe du Raz en Cap Sizun	
Nadine KERSAUDY, Benoit LAURIOU	22

Visites du site	26
------------------------------	----

Séquences thématiques

Le projet de territoire au service de la gestion de la fréquentation et de la préservation du site

Table ronde animée par Patrick BRIE	
Intervenants: Louis VILLARET, Daniel BAUX, Florian CHARDON, Maria DEVOS, Mohamed BOUSSALH	29

Échanges	38
----------------	----

À quelles conditions le projet touristique peut-il être acceptable pour tous?

Table ronde animée par Muriel GRISOT	
Intervenants: Caroline SALAÛN, Vincent GUICHARD, Joëlle GOUDAL, Cécile OLIVE, Christophe LE PIMPEC	41

Comment préserver la vie locale et une économie diversifiée face au développement touristique?

Table ronde animée par Guillaume BEAURE D'AUGERES	
Intervenants: Laurent MAZURIER, Bertrand MILLOT, Jacques DELATTRE	51

Échanges	58
----------------	----

Clôture

Carnet des rencontres à la Pointe du Raz en Cap Sizun	
Ambiance croquée par Alain FREYTET	60

Le regard d'un grand témoin	
Florence THIBAudeau-RAINOT	64

Louis VILLARET	68
Emmanuel DE LANVERSIN	70





5

■ La lande de la Pointe du Raz en été. © GSF Pointe du Raz en Cap Sizun

Ouverture

des 21^{èmes} Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Ouverture



Louis VILLARET

Président du Réseau des Grands Sites de France

Nous sommes vraiment heureux de nous retrouver aujourd'hui pour ce rendez-vous annuel, et toujours plus nombreux, c'est le signe de l'attractivité de ce site magnifique. La Pointe du Raz est synonyme pour beaucoup de la démarche Grand Site de France. Elle fut dans les années 1980, le premier emblème d'un attachement national à restaurer des paysages dégradés par une fréquentation jusque là non maîtrisée. En 2004, elle est l'un des 4 premiers sites à recevoir le label Grand Site de France. Le Label est étendu en 2011 aux espaces littoraux du Cap Sizun et enfin cette année, au paysage intérieur des 5 communes de la Pointe du Raz en Cap Sizun.

Votre présence à tous témoigne du dynamisme de notre Réseau et de l'engagement de tous ceux qui œuvrent pour la préservation, la gestion et la mise en valeur des sites et des paysages et entendent par cette action, contribuer au développement durable des territoires.

Je salue :

- Le site qui nous accueille et a accompli un travail formidable pour préparer ces Rencontres,
- Les représentants des services du Ministère de l'Écologie à Paris, les inspecteurs généraux de l'Environnement, ainsi que les Inspecteurs des Sites qui œuvrent en DREAL pour la protection des sites et nous accompagnent au quotidien. C'est ce partenariat fort avec l'État qui donne toute sa force à la politique des Grands Sites de France.
- Le Ministère de la Culture partenaire de nos activités internationales avec qui nous travaillons étroitement aussi sur le terrain, le président de l'association des architectes des bâtiments de France et les ABF présents.

- La Direction générale des Entreprises qui nous soutient et nous accompagne dans nos projets,

- Les représentants des institutions et des réseaux du patrimoine et de l'environnement avec qui nous relevons bien des défis sur le terrain (en premier chef ici le Conservatoire du littoral, mais aussi l'ONF, les Petites Cités de Caractère, les Biens français du Patrimoine mondial, Rivages de France...). Enfin, je remercie notre partenaire, la Caisse des Dépôts, qui soutient notre Réseau, et tout particulièrement nos Rencontres annuelles depuis plus de 15 ans, et avec qui nous partageons des valeurs fortes pour le développement des territoires ruraux.

Avec trois labels attribués ou renouvelés en moins d'un an, les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, la Pointe du Raz en Cap Sizun et les Cap d'Erquy-Cap Fréhel, ces Rencontres sont placées sous le signe de la Bretagne. Une Région inspirante par la beauté sauvage de ses paysages maritimes, son attachement au patrimoine du quotidien, son caractère fort, mais aussi par sa capacité à innover et à surprendre.

Les Rencontres 2018 portaient sur les valeurs induites par la protection des paysages d'exception et envisageaient leur développement comme le fruit d'une dynamique associant attractivité territoriale, capacité de coopération entre acteurs et cohésion autour de valeurs communes.

Le thème qui nous réunit cette année "Fréquentation touristique et vie locale dans les paysages d'exception : quel équilibre?" fait écho à des interrogations internationales très médiatisées, mais il est aussi au cœur de la démarche des Grands Sites de France depuis son origine.



■ Randonnée à la Pointe du Millier. © GSF Pointe du Raz en Cap Sizun

L'accroissement exponentiel du tourisme mondial – 1,3 milliards de touristes internationaux en 2017 selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), trois fois plus qu'il y a vingt ans, 2 milliards attendus en 2030 – conduit les populations locales dans de nombreux pays à un sentiment d'éviction et des réactions de rejet. L'Union pour la Conservation de la Nature (UICN) cite le tourisme comme la troisième menace sur les sites naturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial.

Alors que la France s'est fixée comme objectif d'atteindre 100 millions de touristes internationaux en 2020, que la fréquentation touristique dans certains sites patrimoniaux explose et vampirise l'économie locale, la question de l'acceptabilité sociale du tourisme ne peut être éludée.

Paysages emblématiques, hautement attractifs mais fragiles, les Grands Sites de France ont toujours eu à résoudre cette difficile équation : préserver durablement leur singularité tout en accueillant un très grand nombre de visiteurs ; plus de 33 millions aujourd'hui dans les 46 sites membres du Réseau. La démarche Grand Site de France est née du constat de la rupture de cet équilibre au détriment de la préservation des sites.

Il fallait restaurer les sites et garantir durablement

leur protection et leur gestion pour prévenir de nouvelles atteintes. Mais la gestion de la fréquentation ne pouvait pas s'appréhender à l'échelle de sites ponctuels, il fallait l'élargir à un territoire de destination et de projet ; elle ne pouvait pas non plus se limiter à la gestion des flux et de l'accueil, il fallait faire converger dans les Grands Sites de France toutes les dimensions de la préservation des paysages (patrimoine, agriculture, tourisme, biodiversité, aménagement du territoire, développement économique...). Aujourd'hui, l'émergence et l'appropriation du projet de territoire dans des sites habités et vivants est un nœud central de la gestion de la fréquentation et de son impact sur la préservation des paysages et de la vie locale.

À quelles conditions et jusqu'où la fréquentation touristique, source de fierté et de développement, mais aussi de nuisances, est-elle acceptable ? Faut-il réguler l'accès aux sites les plus attractifs par la dissuasion, les navettes, les stationnements payants, les quotas, le droit... ? Comment favoriser la cohabitation d'usages diversifiés ? Comment construire ensemble un projet touristique respectueux de tous ? Ces Rencontres seront, je l'espère, l'occasion de nous questionner et d'échanger pour continuer d'améliorer notre façon de faire. ■



Armelle HURUGUEN

Présidente du Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun,
Conseillère départementale du Finistère

Bienvenue dans le Finistère, dans le Grand Site de France de la Pointe du Raz en Cap Sizun, et dans cette dernière pointe terrestre de tout un continent.

Le choc pétrolier de 1973 a fait réagir le Gouvernement français en 1975, avec l'adoption d'un plan extrêmement ambitieux en matière d'énergie nucléaire prévoyant la construction de cinq centrales nucléaires en Bretagne, dont quatre dans le Finistère parmi lesquelles une à Plogoff. Et en 1978 a eu lieu la terrible catastrophe du naufrage de l'Amocco Cadiz.

La résistance s'est alors organisée parce que les habitants considéraient que cette atteinte aux milieux qui les font vivre était intolérable. L'enquête publique de la centrale nucléaire de Plogoff, débutée en 1980, s'est avérée extrêmement mobilisatrice avec jusque 100 000 personnes rassemblées contre ce projet dans la baie des Trépassés.

La maritimité dans notre département a aussi fondé notre capacité à nous mobiliser. Ambroise Guellec, qui a été secrétaire d'État à la Mer, a décidé, il y a trente ans, avec les services de l'État, de mener l'Opération Grand Site. Il a d'ailleurs été le premier président du Réseau des Grands Sites de France. Il fait partie de ces hommes à qui l'on doit beaucoup sur le fait de comprendre comment rendre compatible la fréquentation d'espaces naturels avec leur protection.

En 2004, la Pointe du Raz a demandé sa labellisation en Grand Site de France, autour du périmètre classé, comme cela se faisait à l'époque, soit 200 hectares. Aujourd'hui, ce sont cinq communes et plus de 8 000 hectares qui sont concernés par ce projet de territoire.

Parmi les principaux enjeux du label qui vient d'être renouvelé, figurent bien évidemment les paysages, pour lesquels nous souhaitons mettre en place un Plan de Paysage avec un volet énergétique permettant d'apporter une réponse locale à la production d'une énergie décarbonée.

Les multiples sites protégés, inscrits, classés, avec des points de vue qui sont tout à fait spectaculaires, abritent également un patrimoine bâti en cours d'inventaire dont le lien avec le patrimoine naturel permettra de comprendre l'histoire locale. Le lien entre la terre et la mer est ici tellement fort qu'il nous appartient aussi de pouvoir l'expliquer.

Il s'agit également d'être un site inventif, tout en s'appuyant sur ce qui a été fait, et avec beaucoup d'humilité pour ne pas parler d'innovation quand il s'agit de recyclage.

Enfin, nous voulons de ce Grand Site de France qu'il soit fédérateur sur la question de la compatibilité entre développement local, attractivité forte et protection des espaces naturels. La qualité de notre environnement a été préservée par des générations d'élus avant nous. La préoccupation des élus du Conseil départemental remonte au milieu des années 1960, avec les premières mesures d'acquisition, avant même la création du Conservatoire du littoral.

Tous les territoires cherchent à construire les conditions de leur attractivité et donc se préparent à accueillir des visiteurs ou à mieux les accueillir. Pour avancer ensemble sur cette voie, le Syndicat mixte regroupe désormais tous les maires du Cap Sizun, que les communes soient ou non dans le périmètre du Grand Site. Parce que nous portons collectivement l'ambition qu'à la fin du label qui vient de nous être renouvelé, ce périmètre s'élargisse encore. Le renouvellement du label peut apparaître comme un parcours du combattant : cela nous a pris deux ans et demi. Cela s'est fait aussi avec un acteur historique qui est le Conservatoire du littoral. Entraîner des habitants et des partenaires sur une notion de label peut paraître un peu abscons. Pour autant, il s'agit d'exprimer la réalité de tout un territoire. Je terminerai en remerciant toutes ces femmes et tous ces hommes qui y ont œuvré. Nous étions des équipiers sur un même navire. Parce que nous étions unis et solidaires, le bateau est arrivé à bon port. ■

Michaël QUERNEZ

Vice-Président du Conseil départemental du Finistère,
Président de Finistère 360



Comment lier les préoccupations des habitants et les problématiques touristiques pour un développement territorial durable et équilibré ? Pour réussir ce pari, la mobilisation de l'ensemble des partenaires est nécessaire.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à des révolutions nombreuses qui nous poussent vers un développement plus équilibré : révolution démographique, environnementale, économique, territoriale, révolution internet et des réseaux sociaux, révolution des outils de mobilité, de l'économie collaborative...

Les acteurs, tant institutionnels que privés, de la fi-

lière du tourisme doivent appréhender ces révolutions et cette notion d'équilibre. C'est notre capacité à partager un projet de territoire co-construit qui est porteuse de développement.

Une des marques fortes de ce renouvellement du label est la prise de conscience accrue que, sans les habitants du territoire, il était vain d'aller devant la commission nationale pour demander ce renouvellement de label.

Le tourisme ne doit plus être regardé comme une donnée qu'on devrait quantifier, mais de manière qualitative. Il doit être analysé globalement dans un contexte de projet de vie, de maritimité, de marins paysans, de terres agricoles... Il doit permettre un développement territorial durable, parce qu'il concourt – au travers des efforts que nous faisons collectivement pour accueillir les visiteurs – à la qualité de vie au quotidien de nos habitants.

Le tourisme doit agir à deux niveaux :

- selon une logique expérientielle, en regardant ce que nous pouvons offrir sur un territoire,
- en prenant en compte la question de la soutenabilité et de l'impact écologique et social.

C'est ce à quoi s'attache l'agence d'attractivité Finistère 360 avec ses partenaires. Elle a pour mission d'accompagner les territoires de ce département dans ces démarches, à travers également une stratégie partagée de développement territorial avec les acteurs privés.

Il faut essayer de redonner du sens à ce que nous faisons, et mettre le visiteur et les habitants au cœur de nos territoires. Faire en sorte également que les richesses naturelles et paysagères soient mieux prises en compte dans nos développements territoriaux, et ne plus y voir des obstacles au développement touristique. Si le Finistère est l'un des dix premiers départements en matière touristique, c'est parce que nous avons cette chance que des femmes et des hommes se soient battus pour conserver la singularité de nos territoires, leur environnement et le littoral. ■

■ Port d'Audierne. © Mathilde Milot





Thierry BURLLOT

Vice-Président de l'environnement, de l'eau, de la biodiversité et du climat,
Conseil régional de Bretagne

Cette année est un peu exceptionnelle et nous allons nous féliciter collectivement que la Bretagne ait obtenu ces trois labels ou renouvellement de labels « Grand Site de France » : les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon fin 2018, la Pointe du Raz en Cap Sizun et les Cap d'Erquy - Cap Fréhel en 2019. Enfin un troisième Parc naturel régional Rance-Emeraude est en projet.

À travers ces ambitions de Grands Sites de France, de Parcs naturels régionaux, il s'agit de dire que la Bretagne est belle, qu'elle se mérite, mais la Bretagne ne doit pas oublier ses difficultés.

Nous avons la chance d'avoir 30 000 km de cours d'eau, 2 700 km de littoral, un lien terre-mer qu'aucune région d'Europe n'a, et un réservoir de biodiversité et de nature exceptionnel, ce qui a fait la force de la Bretagne.

Ce patrimoine naturel, sous-estimé, parfois méprisé, est finalement dans notre carte génétique. Comment imaginer le développement économique de la Bretagne sans la préservation de ses ressources naturelles ?

C'est bien de se féliciter des Grands Sites, mais personne n'a oublié dans cette salle que nous souffrons des algues vertes et que la Bretagne ne s'en sortira pas économiquement demain si nous ne réglons pas l'équation économie-écologie.

Ces Grands Sites doivent être aussi des lieux d'éducation populaire pour réapprendre ce qu'est le territoire, ce qu'est la géologie armoricaine qui a façonné nos paysages, ce qu'est l'eau. Son cycle naturel entre la pluviométrie, la rivière et l'estuaire fait que la qualité des littoraux, la biodiversité en Bretagne dépend exclusivement de ce qui se passera à terre dans notre région.

Une zone humide n'est pas une misère mais un patrimoine commun, c'est cela qu'il faut révolution-

ner dans nos esprits et arrêter d'opposer alors que nous avons l'obligation de concilier :

Si nous voulons réduire notre empreinte carbone et réduire de 90% notre empreinte sur l'énergie fossile, il va falloir nous "secouer" un peu.

Je sais le travail des services de l'État. Mais pour réussir, il faut qu'à un moment donné l'État et nos parlementaires comprennent la nécessité de changer la fiscalité et arrêter de vouloir préserver en continuant d'encourager les mauvaises pratiques. Aujourd'hui plus vous artificialisez les sols, plus vous urbanisez, plus vos dotations sont importantes. Pour changer les choses, la préservation devra s'accompagner d'une fiscalité environnementale incitative et il faudra faire en sorte que la protection de l'environnement soit un vrai étendard du développement territorial. ■

■ Retour de la pêche à Vorlen. © GSF Pointe du Raz en Cap Sizun



Pascal LELARGE

Préfet du Finistère



Le Cap Sizun est un territoire habité depuis les âges les plus anciens. Une pancarte sur la route nous rappelle qu'il y a des grottes extraordinaires sur la mer et des vestiges, notamment de la préhistoire.

Ce territoire est habité de manière singulière, dans sa relation – y compris symbolique – à la mer et à la terre, et dans la relation que nous avons avec lui, parce qu'il y a une force des lieux.

Nous sommes dépositaires de cette manière d'habiter le territoire, de cette relation avec le milieu et avec les éléments, mais aussi de son importante biodiversité. Dans ce domaine il y a fort à faire et notre responsabilité est grande pour inverser la tendance. Ce qui vaut pour la planète est valable aussi chez nous car le changement que nous devons opérer aujourd'hui repose sur un principe de responsabilité immédiate à notre échelle.

Le mot clé est l'éducation.

Il y a encore quelques années, nous nous com-

portions comme des enfants par rapport à cet environnement. Aujourd'hui nous avons gagné en maturité. En quelques dizaines d'années, nous avons fait d'énormes progrès. Pour le Grand Site de France, cela s'est matérialisé par des aménagements respectueux, par une façon de concevoir l'accès à nos sites.

Je crois que le défi qui vous est proposé, Madame la Présidente du Syndicat, Mesdames, Messieurs les Maires, c'est d'animer ce projet de territoire à la fois dans une approche très locale, très enracinée et à la fois dans une mise en mouvement de l'ensemble d'une population. C'est pourquoi je n'ai pas parlé de tourisme ni de fréquentation. C'est bien sûr une réalité avec laquelle nous concilions nos manières de vivre. Mais le projet Grand Site de France va très au-delà de cette simple question de la valeur ajoutée touristique et des conditions d'accueil. C'est fondamentalement un projet d'habiter ensemble le Cap. ■





Séances plénières

des 21^{èmes} Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Les grandes tendances du tourisme : contexte en France et à l'international



Christophe DE CHASSEY

Sous-Directeur Hébergements et Filières Touristiques, Atout France

La première question est : y aura-t-il toujours plus de touristes dans le monde ? Les données démographiques montrent l'évolution de la population : de 650 millions d'êtres humains en 1700 à près de 8 milliards aujourd'hui et 9,5 milliards prévus en 2050, dont une proportion toujours plus grande d'habitants urbains. Dans le même temps, cette population mondiale évolue dans sa structure, avec à grande échelle une émergence des classes moyennes en lien avec la croissance économique. En 2005, cette classe moyenne était évaluée à 14 % de la population mondiale, la projection à 2030 est de 32 %. Ce sont autant de personnes qui accèdent à un niveau de ressources leur permettant d'aller voir ailleurs, de se déplacer, de découvrir le monde. Ce phénomène de classe moyenne émergente est très fort en Asie, mais aussi en Europe de l'Est et bientôt en Afrique.

Un autre phénomène à prendre en compte est celui de la connectivité aérienne, avec une augmentation du trafic dans des proportions phénoménales : celui-ci devrait avoir doublé entre 2005 et 2030. En Europe, d'ici 2025, il devrait y avoir vingt millions d'arrivées supplémentaires de voyageurs extra-européens. Concomitamment, nous assistons à la croissance des compagnies *low cost*, qui offrent la capacité à un plus grand nombre de pouvoir se déplacer. Aujourd'hui la part de ces compagnies au trafic aérien au niveau mondial est de 28 %. Sur la petite quarantaine d'aéroports que compte l'Espagne, ce pourcentage atteint 54 %. En France, avec 50 aé-

roports, 34 % des voyages sont assurés par des compagnies *low cost*.

Une étude menée en 2017 avec Ipsos sur Paris s'était intéressée aux freins qui pourraient empêcher les visiteurs de revenir à Paris. Pour l'ensemble de cette clientèle internationale, le premier frein évoqué est le prix, suivi des aspects sécuritaires – très prégnants à l'époque avec les attentats – et en troisième les incivilités. L'environnement n'apparaît pas dans ces freins. Les seuls à le signaler, en troisième position, sont les Français qui, s'agissant de Paris, évoquent la pollution. Mais les choses seraient peut-être différentes aujourd'hui : nous sommes en effet dans une période de basculement de l'opinion publique.

Par ailleurs, un certain nombre de *start-up* ont changé l'économie et un peu notre vie, y compris la vie touristique, en proposant des offres sur internet.

Au vu de tous ces éléments, il est évident qu'il y aura plus de touristes. Parallèlement, d'autres pratiques émergent, plus virtuelles, qui induisent d'autres types de nuisances relatif à la circulation et au stockage de données numériques.

Parmi les indicateurs à l'échelle du tourisme, la notion de fréquentation domine, suivie par les dépenses-recettes. L'évolution de ces indicateurs quantitatifs montre des croissances phénoménales : les 1,4 milliards de touristes attendus pour 2020 ont déjà été atteints en 2018 et la progression continue, sous l'impulsion notamment de



■ 21èmes Rencontres des Grands Sites de France. © Mathilde Milot

l'Asie et de l'Europe, notamment l'Europe de l'Est. En termes de recettes, Chine, États-Unis, Allemagne, Angleterre et France représentent à eux cinq, 44% de la dépense touristique mondiale. L'effet de concentration est donc très fort.

Il est beaucoup question de tourisme international mais, en France, le tourisme domestique est également très important. En 2016, sur 1,5 milliards de nuitées, les deux tiers correspondent à des visiteurs français. Sur le tiers restant de visiteurs internationaux, 80% sont des Européens.

En 2016, les Chinois représentaient 135 millions de touristes dans le monde, ils sont 150 millions aujourd'hui, soit environ 10% de la population chinoise. La France en accueille 2,1 millions, ce qui est finalement assez faible. En revanche, ce sont de très forts contributeurs car ils apportent 4 milliards d'euros de recettes.

DE NOUVEAUX ENJEUX

Au regard de ce contexte, de nouveaux enjeux apparaissent.

Le premier de ces enjeux concerne l'impact du climat qui ne peut plus être nié... Une étude menée en 2014 par le comité régional du tourisme de l'Île-de-France montrait la répartition des émissions carbone causées par le tourisme. À 90% celles-ci sont liées au transport, dont 70% attribuables à l'avion. Cela est à rapprocher de la croissance du trafic aérien avec un nombre d'aéroports en augmentation constante et des faisceaux qui s'ouvrent chaque jour. À l'échelle mondiale, 57% des déplacements des visiteurs internationaux se font en avion, 37% en voiture, 4% en bateau et uniquement 2% en train. Un autre enjeu au cœur des préoccupations est l'acceptabilité sociale du tourisme. En France, en Es-

pagne et en Italie, le rapport du nombre de touristes par habitant est compris entre 1 et 2 quand il dépasse 3 pour la Grèce et l'Autriche. Ces proportions deviennent très importantes dans certaines grandes villes. Ainsi Hong Kong accueillait en 2017 presque 30 millions de visiteurs pour plus de 7 millions d'habitants, Paris 15 millions pour 2 à 3 millions d'habitants intramuros.

Le troisième enjeu touche la répartition des flux. Aujourd'hui le tourisme mondial est encore très concentré. Sur 1,3 milliards de touristes en 2017, plus d'un milliard se concentrent en Europe, en Asie et une part au Moyen-Orient. En France, la répartition des nuitées selon la région d'origine montre que l'Île-de-France et les régions du Nord sont assez émettrices de touristes. Près des trois quarts des touristes Franciliens partent dans d'autres régions françaises, le quart restant partant à l'étranger mais très peu visitent leur région d'origine. En Rhône-Alpes en revanche, plus d'un quart des habitants passent leurs vacances sur cette même région. Cette proportion est encore plus forte dans les régions Nouvelle-Aquitaine ou Occitanie.

Une autre manière d'appréhender la présence touristique sur les territoires est la part de touristes internationaux. La présence en France des touristes internationaux est très concentrée sur Paris, qui constitue la porte d'entrée du pays, mais également Nice – et la Côte d'Azur – qui sont les deux principaux moteurs de la fréquentation touristique internationale. Pour l'ensemble des régions Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Corse, Normandie, Bretagne, Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, cette proportion est inférieure à 25%. Un autre aspect à prendre en compte est la consommation touristique totale¹. Logiquement, les régions les plus vastes sont celles qui



■ Plogoff, Notre Dame de Bon Voyage.

© Communauté de Communes Cap Sizun - Pointe du Raz

ont les taux de captation les plus forts. Cette consommation atteint 40 milliards d'euros en région parisienne et est de l'ordre de 20 milliards d'euros sur des grandes régions comme la Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ceci est corrélé à l'emploi touristique dans notre pays. Une très bonne étude produite en 2016 par Datalab et le ministère de l'Environnement aborde le taux de fonction touristique² des territoires et s'intéresse entre autres au rapport entre la présence des lits touristiques et le nombre d'habitants ou la taille de la commune. Celle-ci montre, sur dix ans, que les lieux les plus touristiques sont les communes sur lesquelles les investissements ont été les plus importants, ce qui a donc contribué à renforcer la tendance. Ces résultats sont en lien avec les zones patrimoniales, puisque ces communes les plus touristiques sont généralement celles disposant de beaux paysages, de la nature, de parcs... Ce qui renvoie aux enjeux de préservation.

Les nouvelles attentes des clientèles sont également à prendre en compte. Les visiteurs sont de plus en plus urbains et ils ont donc besoin de grands espaces et de nature. Par ailleurs les générations vieillissent, particulièrement en Europe, avec des demandes différentes, plus de temps et d'argent pour ce tourisme. Les motivations en revanche restent relativement stables : la rupture avec le quotidien, le ressourcement et le développement personnel, les retrouvailles avec ses proches... Pour les nouvelles générations, on note un paradoxe avec des jeunes qui sont très attirés par des images un peu sensa-

tionnelles d'activités outdoor et dans le même temps une très forte sédentarité des enfants qui sont dans les villes et plutôt derrière leurs écrans.

DES INITIATIVES POUR DE NOUVEAUX ÉQUILIBRES

Le premier grand principe est relatif à l'acceptabilité sociale du tourisme. Certaines expériences internationales sont intéressantes, comme en Norvège, qui a commencé à mener des enquêtes très sérieuses sur le tourisme de masse selon le double prisme touristes-habitants, pour savoir comment était perçue la fréquentation. Cette perception peut en effet être très différente de la fréquentation mesurée. Le second grand principe qui semble une piste intéressante est la recherche de nouveaux indicateurs. Les Espagnols nous montrent un peu la voie à travers deux indicateurs : « Augmenter la fréquentation hors saison » en fixant des pourcentages ; et des index de déconcentration territoriaux afin de connaître la part des nuitées hôtelières hors du littoral, qui devient également un objectif. Dans une approche plus qualitative, il s'agit de mesurer, adapter, réglementer.

Le troisième point concerne des actions ciblant le tourisme domestique. Ainsi depuis cinq ans, la Grande-Bretagne a mis en place la notion de « Staycation » (rester à la maison) à travers des campagnes de communication qui incitent les personnes à prendre plus de vacances locales, en proposant une offre plus diversifiée, en travaillant sur les mobilités, en mettant en avant la vie locale et les espaces publics. Sur cinq ans, les Britanniques ont ainsi accru leurs dépenses touristiques locales de plus de 730 millions de livres. Autre exemple, Airbnb vient de lancer une opération mettant en avant des villages en France avec la promesse de « on vous offre la première nuit ». Ils font en quelque sorte le travail de l'agence du tourisme en faisant la promotion de territoires, sur des notions de convivialité, simplicité, partage, à travers des offres qui sortent un peu des schémas habituels. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 800 des 900 communes sont couvertes par ces offres Airbnb, sur un marché qui n'existait pas auparavant.

À cela s'ajoutent de nouvelles stratégies de destination. Ainsi, Amsterdam a beaucoup travaillé sa marque, à tel point qu'ils sont passés de 5,3 millions de visiteurs en 2012 à 19 millions en 2018, ce qui les a amenés à prendre 77 mesures d'interdiction ou de réduction drastique. Mais dans le même temps, ils ont également beaucoup travaillé sur la diversification des offres. Dans un contexte très urbain, ils ont créé un concept baptisé « untouristguide.com » – une sorte de touriste qui n'en est pas un – proposant de la pêche aux plastiques dans les canaux, un mariage éphémère avec un habitant... Enfin se mettent en place des stratégies de desti-



■ Croquis de la Pointe du Raz. © Alain Freyret

nation sur des territoires élargis. Ainsi le contrat de destination, porté par Atout France, a pour objectif de rendre visibles et attractifs d'autres territoires et entreprises en les plaçant sous la bannière de marques résonnant à l'échelle mondiale. Ainsi de Paris augmenté, avec l'objectif d'aller chercher des jeunes – qui peuvent sembler moins intéressés par la capitale –, en leur proposant des offres alternatives, insolites, branchées, dans le Grand Paris. Cela se fait en partenariat avec la RATP pour ce qui est de la mobilité, l'université de la Sorbonne, les Départements, dans l'idée de faire venir plus de gens différemment.

Pour conclure, j'aimerais reprendre les mots de la grande exploratrice Alexandra David Neel, qui disait que «le voyage sans la rencontre c'est se déplacer». C'est à méditer pour garder en tête la richesse et le but du voyage qui permet d'aller à la rencontre des gens qui vous accueillent. Si en plus on le fait dans des Grands Sites de France préservés, dans une belle nature, en participant à la préservation, c'est la recette pour une expérience réussie et l'envie d'y revenir. ■

1. La consommation touristique intérieure (source: DGE Compte satellite du Tourisme, Insee Comptes nationaux.) comprend les dépenses des touristes et excursionnistes français et étrangers sur le territoire.

2. Le taux de fonction touristique (également appelé indicateur d'intensité touristique) est le rapport entre la capacité en hébergements touristiques des communes (nombre de lits touristiques) et leur population résidente à l'année.



J'aimerais reprendre les mots de la grande exploratrice Alexandra David Neel, qui disait que «le voyage sans la rencontre c'est se déplacer». C'est à méditer pour garder en tête la richesse et le but du voyage qui permet d'aller à la rencontre des gens qui vous accueillent.

Soline ARCHAMBAULT, Directrice du RGSF - Aujourd'hui, certes, la France est à la croisée de nombreuses mutations en matière de tourisme. Elle est très attractive et nous aurons peut-être de nouvelles clientèles mais finalement, ce sont encore principalement des clientèles régionales – au sens européen – voire très locales, qui viennent visiter nos Grands Sites. Cela nous permet de replacer le débat qui va nous animer pendant ces deux jours dans la perspective des grands enjeux que nous avons à traiter dans les Grands Sites. Chacun à notre échelle, et depuis longtemps à travers les projets de territoire, nous essayons d'accompagner cette montée et cette évolution du fait touristique. Nous voyons que de nouvelles tendances touristiques sont en train d'émerger, de nouveaux modes d'information, de nouveaux visiteurs... Je pense que nous devons continuer de leur proposer ce qu'est notre vision du tourisme, c'est-à-dire l'idée d'une rencontre et d'une découverte de ce qui fait notre singularité en trouvant l'équilibre entre préservation du site, accueil des visiteurs et vie locale. Et il faudra certainement à nouveau trouver le moyen de nous réinventer.

Jean-Pierre MARTINETTI, Culture, Images et Territoires, Président du Cercle Stendhal

L'intervention de Christophe de Chassey marque d'une certaine manière un tournant d'Atout France qui s'oriente dans un domaine encore très faible en France, celui de l'observation et de l'analyse du tourisme dans toutes ses dimensions.

Vous avez cité le Datalab, ce qui est très précieux, mais celui-ci travaille sur le taux de fonction touristique qui privilégie le quantitatif, alors que la notion de capacité de charge est à la fois beaucoup plus qualitative et quantitative. Sans rejeter tout ce qui a été fait, il est important d'intégrer pour l'analyse – surtout s'agissant de Grands Sites – la dimension qualitative.

Christophe DE CHASSEY - C'est tout à fait juste. Je vous rejoins sur Datalab qui a le mérite d'apporter une vision mais cette dimension qualitative est centrale. Un autre point est que les métropoles n'apparaissent pas du tout dans cette analyse, puisque lorsque

l'on rapporte le nombre de lits touristiques au nombre d'habitants, les grandes villes comme Nantes et Rennes arrivent dans la classe I, la plus faible, alors que cela est lié en fait à une population locale très importante.

Gilles CLEMENT, Président de la Communauté de communes du Grand Chambord

Nous avons bien vu la part que représente le transport aérien dans ce que nous pourrions appeler le mauvais bilan carbone et l'effet sur le climat. Comment intégrer cette dimension, dont nous savons qu'elle est dans tous nos esprits actuellement, dans les stratégies de développement touristique?

À Chambord, la proportion de visiteurs étrangers – et notamment asiatiques – est importante. Le château de Chambord accueille plus de 50% de touristes étrangers, dont 15 à 20% d'asiatiques selon les années.

Christophe DE CHASSEY - C'est effectivement beaucoup pour un site de province.

Ce n'est bien évidemment pas Atout France qui va résoudre la question de la connectivité aérienne. Les déplacements se font pour du loisir, mais aussi pour les affaires qui concernent un gros volume de ces déplacements aériens.

Récemment Pékin a inauguré le plus gros aéroport du monde, il n'est pas fait pour fermer demain. Et d'autres projets d'aéroports existent dans le monde.

Je n'ai donc pas la réponse. Il y a l'exemple de Greta Thunberg qui prend un bateau pour traverser l'Atlantique, mais est-ce vraiment une réponse?

Jean-Marie PETIT, Vice-président de la Communauté de communes du bassin de Marennes

- Votre question de départ était "cela va-t-il toujours continuer comme cela?" et je n'ai pas entendu votre réponse.

Christophe DE CHASSEY - Nous avons les exemples des faillites de Thomas Cook, XL Airways, Aigle Azur... En Espagne, ce sont 500 hôtels qui ont mis immédiatement la clé sous la porte. Nous assistons à des effets de dominos dont nous ne mesurons pas encore aujourd'hui les conséquences. La nature ayant horreur du vide, cela va se réorganiser,



■ La Pointe du Raz. © GSF Pointe du Raz en Cap Sizun

avec des rachats, mais nous sommes certainement à l'aune de bouleversements extrêmement puissants.

Mais dans l'esprit Grands Sites il y a du dynamisme, vous y croyez et j'ai envie d'y croire aussi.

Soline ARCHAMBAULT - Au-delà du dynamisme il y a aussi quelques solutions et finalement nous n'avons peut-être pas si tort que cela de chercher un tourisme diffus. Surtout ce que nous faisons aujourd'hui grâce à vous, c'est d'essayer de réfléchir et d'anticiper. ■

Un nouvel outil pour réguler la fréquentation ?



Jérôme BIGNON

Sénateur de la Somme

Au dernier trimestre 2018, Anne Vourc'h, ancienne directrice du RGSF, et Marc Duncombe, directeur du Parc national de Port Cros, m'ont proposé de lancer avec eux une réflexion sur les espaces naturels très fréquentés et sur la possibilité d'imaginer un outil pour en réguler la fréquentation, si elle s'avère excessive. En effet, de nombreux maires sont démunis face aux problèmes de plus en plus compliqués et polémiques qu'ils ont à résoudre dans ce domaine.

L'idée de réglementer n'est pas la première solution. Elle ne remplace pas la nécessité de réunir les acteurs du territoire pour mettre en place un projet commun dont l'objectif soit un tourisme durable, respectueux des sites et des habitants. C'est la méthode expérimentée par les Grands Sites de France. On trouve des solutions permettant de préserver le site du phénomène de l'hyper-fréquentation, par le recul des parkings, l'instauration de mobilités douces...

Mais il arrive que réguler s'avère être la seule solution. Jusqu'à 7 000 touristes par jour sur la petite île de Porquerolles, 800 000 visiteurs par an dans les gorges du Verdon, 16 000 touristes par jour, l'été, sur la Dune du Pilat; ces chiffres hyperboliques décrivent la réalité de nombreux sites protégés en France. Sans atteindre ces records, nombre d'espaces naturels sont aujourd'hui victimes d'un phénomène de saturation touristique. Or les élus sont démunis face aux éventuels dommages pour la protection de l'environnement, le caractère du site, mais aussi aux risques pour les visiteurs.

Il est compliqué de légiférer sur ces sujets, car cela recouvre des situations différentes.

La solution, arrêtée d'un commun accord a été de consolider les pouvoirs des maires par une Loi, seul instrument solide qui permette à ceux-ci d'assumer leurs responsabilités.

Des juristes de l'université de Poitiers nous ont aidé

à avoir une première approche. Nous nous sommes ensuite réunis à une quarantaine de participants, le président du Réseau des Grands Sites de France, la Dune du Pilat, les Gorges de l'Hérault et bien d'autres acteurs dont le Conservatoire du littoral, pour une matinée de colloque au Sénat, puis après différentes consultations complémentaires, à l'été 2019 j'ai déposé sur le bureau du Sénat une proposition de loi portant diverses mesures tendant à réguler "l'hyper-fréquentation" dans les sites naturels et culturels patrimoniaux.

Le texte a été signé par 30 sénateurs de tous les groupes, de tous les territoires de la République, y compris bien sûr ceux d'Outre mer, ainsi que les 2 Présidente et Président de la commission des affaires culturelles et de la commission du développement durable.

Pour permettre aux maires de réglementer l'hyper-fréquentation aux fins de la préservation de l'environnement, il était possible d'élargir les pouvoirs de police administrative générale du maire à la protection de l'environnement.

La solution retenue propose d'étendre le pouvoir de police spéciale du maire, aujourd'hui réservé à la seule circulation des véhicules motorisés. Cela permettra de réglementer l'accès et la circulation des personnes au sein d'espaces naturels fragiles, dont les milieux seraient menacés. Ce nouveau pouvoir devra évidemment être exercé en lien avec les autres acteurs, dans le cadre d'un projet de territoire durable.

Cette proposition a été examinée par le Sénat le 21 novembre 2019; le texte a été adopté à l'unanimité, avec un avis favorable du Gouvernement...

Il lui reste, dans le cadre de la "navette parlementaire", à être adopté par l'Assemblée Nationale, à moins que le Gouvernement ne décide de reprendre cette proposition dans un texte plus général qui est en projet. ■

Conservatoire du littoral

Réseau des Grands Sites de France

De nombreux enjeux communs

Matthias BIGORGNE

Directeur adjoint du Conservatoire des espaces lacustres et du littoral



Le Conservatoire du littoral et le Réseau des Grands Sites de France travaillent depuis longtemps autour de leurs nombreux enjeux communs, que nous avons formalisé par une convention de partenariat en 2017 :

- Le Conservatoire mène depuis 45 ans une politique d'acquisition foncière qui permet, en organisant et aménageant les espaces naturels, de préserver les richesses de chaque lieu mais aussi, de mener des projets ambitieux de reconquête d'espace paysager et naturel comme ici à la Pointe du Raz, avec le déplacement des aménagements urbains (vaste parking, voies de circulations...)

- La qualité du paysage, l'analyse fine des ambiances à préserver et des désordres causés par une fréquentation non maîtrisée permettent de structurer un projet de réaménagement. L'outil "schéma d'intentions paysagères" réalisé au début des réflexions collectives sert à cet égard de fil rouge tout au long de la démarche d'aménagement. Des outils innovants comme une enquête sociologique ont aussi été testés auprès de la population locale pour évaluer par exemple quel était le recul acceptable d'une aire de stationnement. Travailler avec les élus locaux, les différents acteurs du territoire et la population locale fait partie de l'ADN de ces projets qui visent à une ré-appropriation collective des espaces communs de nature.

- Sur les quinze Grands Sites littoraux, quatorze font l'objet d'une politique foncière active de la part du Conservatoire, en concertation avec les sites. La politique foncière sur ces sites remarquables est ainsi fondamentale car elle permet de restaurer et réaménager des espaces devenus publics, en les renaturant et en organisant la fréquentation des visiteurs, tout en veillant à préserver l'identité des lieux. La protection foncière qu'apporte le Conservatoire est un appui fort et structurant aux projets des Grands Sites de France

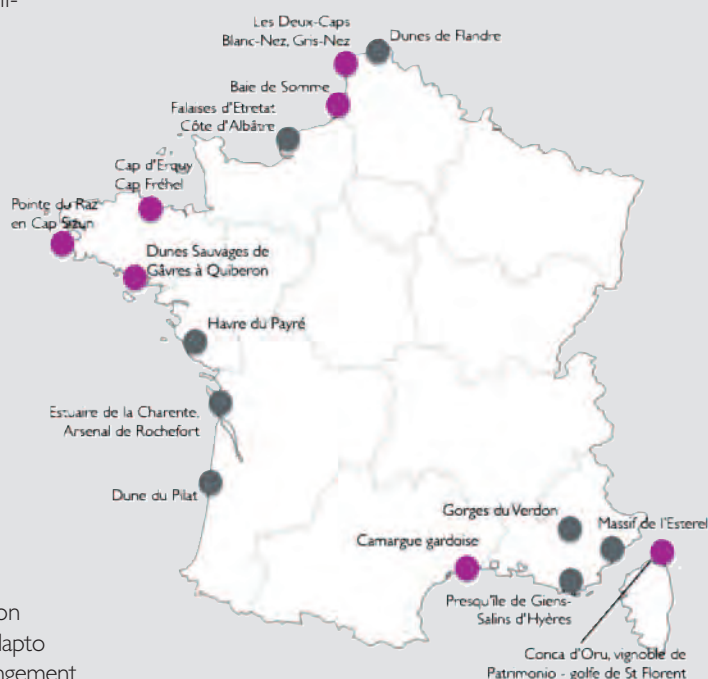
Lors de ces rencontres, vos réflexions sur la fréquentation et vos expériences alimentent les nôtres. Le Conservatoire a lui aussi une dimension d'expérimentation forte comme avec le projet Adapto sur l'adaptation de nos territoires littoraux au changement

climatique et qui est testé sur dix sites pilotes. Il vise à associer toutes les parties prenantes sur les questions d'élévation du niveau de la mer et de la gestion souple du trait de côte avec une approche sociologique et coût-bénéfice, et en proposant de nouveaux modes de gouvernance. Je conclurai par trois valeurs que nous partageons :

- Le respect de l'esprit des lieux,
- Une approche dynamique des espaces naturels et de leur évolution,
- La sobriété de nos modes de gestion, qui devra être le maître mot des années à venir. ■

■ En 2019, 15 sites d'engagement commun.

● Grand Site de France labellisé
● Grand Site de France en projet



Présentation du Grand Site de France de la Pointe du Raz en Cap Sizun



Nadine KERSAUDY
Maire de Cléden Cap Sizun

Benoit LAURIOU
Maire de Pont-Croix



Le Cap Sizun, c'est évidemment la Pointe du Raz, mais c'est aussi un beau mélange de terre et de mer : des landes, des falaises, un patrimoine bâti de granit remarquable, un espace où l'agriculture a encore toute sa place. Au total, plus de 1 300 hectares y sont protégés, à la fois classés et inscrits. À cela s'ajoute le dispositif Natura 2000 dont nous venons de mettre en place le comité de pilotage, qui porte cette superficie à 2 841 hectares.

Quand on voit le phare de la Vieille dans le Raz de Sein, on comprend très bien que ces paysages, si forts, aient influencé les artistes, à la fois peintres et écrivains, qui ont su traduire dans leurs œuvres l'authenticité des lieux et le tempérament des Capistes. On se demande quelle a été la curieuse idée de vouloir implanter une centrale nucléaire dans ces paysages si emblématiques. Les Bretons, les Capistes et les Français se sont mobilisés fortement pour la protection de ces paysages et le projet n'a pas abouti. Chez nous, on dit : "war-raok atao", ce qui signifie "en avant toujours", signe de notre motivation. Nous avons été précurseurs puisque la première réserve naturelle, la réserve de Goulien, a été créée en 1959, pour protéger la faune et la flore.

Avec les années, la fréquentation touristique s'est accrue et il était urgent d'agir : Une Opération Grand Site d'envergure a alors été engagée, et s'est échelonnée de 1989 à 1997. Le label Grand Site de France a été obtenu en 2004 sur un site de 200 hectares sur les communes de Cléden Cap Sizun et Plo-



■ Outil de communication pour participer au bilan et au renouvellement du label en 2020.

goff, incluant la Pointe du Raz, la Baie des Trépassés et la Pointe du Van. Ce label a été renouvelé en 2012, sur un périmètre élargi à un peu plus de 2000 hectares et qui concernait toute la côte de falaises,

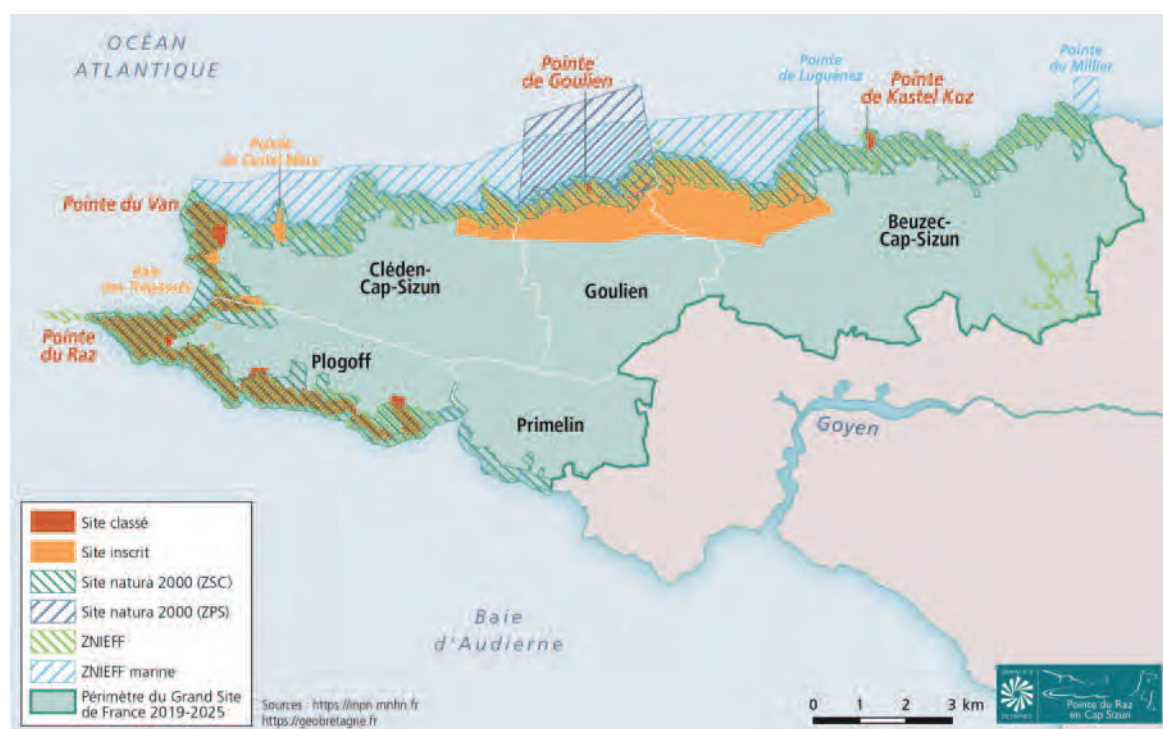
avec l'intégration des communes de Goulien et Beuzec Cap Sizun. Le nouveau label 2019 intègre une cinquième commune, Primelin, et son périmètre a été élargi aux limites communales.

Nous avons deux structures impliquées dans la gestion du Grand Site: un EPCI, la Communauté de communes, qui administre depuis 2012 les espaces naturels sensibles et un Syndicat mixte qui s'occupe de l'accueil du public sur le cœur de site et qui aujourd'hui coordonne le label à l'échelle du territoire. La gestion des espaces naturels relève de la Communauté de communes. Deux agents encadrés par un responsable de service œuvrent à l'entretien des espaces en lien avec le chantier d'insertion du Centre intercommunal d'action sociale. Ce travail s'ap-

Parallèlement nous nous sommes lancés dans l'inventaire du patrimoine bâti en appui avec le Conseil régional.

Sur certains sites, il reste encore de nombreuses questions à résoudre au regard de l'augmentation de la fréquentation, avec des touristes qui ne sont pas toujours respectueux des sites. Plutôt que d'envisager séparément les enjeux pour chaque site, nous avons élaboré un schéma d'accueil des visiteurs en priorisant des portes d'entrée et en qualifiant certains sites d'intimistes. Ces sites ne sont pas signalés afin d'éviter une trop forte fréquentation.

Le renouvellement du label a demandé une forte mobilisation, des élus d'abord. Le syndicat mixte est composé de 12 élus de la Communauté de com-



■ Carte du périmètre et des protections du Grand Site de France.

puie sur les préconisations des plans de gestion élaborés à la fois avec le Conservatoire du littoral et avec le Département. Un Observatoire photographique des paysages réalisé en interne dès 1997 va être renouvelé avec l'agrandissement du territoire. Concernant la randonnée, le projet vise à faire du Cap Sizun un territoire d'excellence. Nous proposons ainsi de nombreux circuits pédestres et circuits VTT, 350 km de sentiers sont inscrits dans le PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée). Une opportunité nous a permis sur la commune de Goulien de réhabiliter - en partenariat avec un chantier d'insertion - une habitation traditionnelle située sur le sentier du littoral, GR34 pour en faire une halte de randonnée.

munes, de 3 élus du Conseil départemental et de 2 élus régionaux. Cette nouvelle gouvernance est en place depuis le 16 mars 2018. La grande nouveauté a été l'implication de la Région, entrée au Syndicat mixte. La contribution des collectivités à l'équilibre du budget est portée à 25 % pour la Région, 42 % pour le Département et 33 % pour la Communauté de communes.

La mobilisation a également été celle de la population et des acteurs locaux. Nous avons fait appel aux associations et à tous les habitants intéressés pour construire le nouveau projet de renouvellement du label. Plusieurs réunions publiques ont été organisées, regroupant à chaque fois un peu plus de 120 personnes, pour réfléchir aux futures orientations du projet du Grand Site.

LE PROJET GRAND SITE DE FRANCE

Ce projet 2019-2025 se décline autour de trois objectifs.

- Le premier vise la poursuite de la qualité des paysages entre terre et mer, reflets de l'esprit des lieux et vecteurs de dynamiques territoriales. Parmi les actions prioritaires il s'agit de mettre en œuvre des opérations de requalification paysagère notamment sur la Pointe du Millier. Le Syndicat mixte a également été retenu pour travailler sur un plan paysage et transition énergétique. On peut également citer les projets de restauration et de mise en valeur du patrimoine. Sur ce domaine, nous sommes très bien accompagnés par les services de la Région et de l'État. Le projet prévoit également de faire de chaque habitant un acteur de la préservation des paysages, en apportant des outils de sensibilisation et d'aide à la décision, grâce à l'aide du CAUE.

- Le deuxième objectif est de faire du Grand Site un lieu accueillant, ouvert et inventif, favorisant la rencontre entre les visiteurs et le territoire. Un grand nombre de visiteurs, notamment les plus jeunes, viennent aussi sur ce site pour pratiquer certains sports. Nous continuons donc de gérer et organiser l'accueil des visiteurs avec un recul de vingt ans sur la question. Cela passe par la mise en œuvre des préconisations du schéma d'accueil et doit se concrétiser par quelques projets d'aménagement, sur lesquels nous travaillons avec un paysagiste. Un des projets importants est de guider et conseiller les visiteurs en favorisant les séjours dans le Cap Sizun. Autrefois le tourisme était géré à la fois par le Grand Site et l'Office de tourisme qui est maintenant communautaire. Aujourd'hui nous avons fait le choix de faire travailler ensemble ces deux structures de manière à avoir un accueil cohérent et un même discours sur l'ensemble du territoire.

- Le dernier objectif est d'avoir un Grand Site attractif et fédérateur au cœur d'un Cap Sizun en mouvement. Il s'agit de fédérer et notamment de promouvoir les projets en lien avec la transition écologique et solidaire du territoire. Il existe aujourd'hui un chantier d'insertion qui participe au maintien de la qualité des paysages (nettoyage du GR, entretien des espaces naturels...). Une autre action est la mise en valeur des filières dynamiques du territoire. L'agriculture est en effet la première économie sur le Cap Sizun, avec des filières emblématiques comme les vaches pies noires, le cheval de trait breton ou encore l'abeille noire, que le fait d'être sur une pointe nous permet plus facilement de protéger.

Le fonctionnement partenarial du projet s'est fait avec les acteurs que sont le Syndicat mixte – la Communauté de communes, le Département et la Région – mais aussi les services de l'État qui ont été d'une grande aide sur ce nouveau projet, et les ac-

teurs associés à la gestion opérationnelle que sont le Conservatoire du littoral, Bretagne vivante et le Réseau des Grands Sites de France qui nous ont beaucoup accompagnés pour ce renouvellement de label. ■



■ Entretien du GR 34 par le chantier d'insertion communautaire. © Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz



Le renouvellement du label a demandé une forte mobilisation. Des élus d'abord, mais également celle de la population et des acteurs locaux. Nous avons fait appel aux associations et à tous les habitants intéressés pour construire le nouveau projet.

Nadine KERSAUDY
et Benoit LAURIUO

■ Animation scolaire sur les Trésors de la Baie. © GSF Pointe du Raz en Cap Sizun



Pointe du Raz en Cap Sizun

Visites du site

Les visites de terrain ont permis d'offrir aux participants une mise en situation des problématiques abordées durant les Rencontres.

■ Visite 1 La Pointe du Raz, 25 ans après l'Opération Grand Site

L'Opération Grand Site menée dans les années 90 à la Pointe du Raz, Baie des Trépassés et Pointe du Van a permis de restaurer les caractéristiques paysagères de près de 200 hectares soumis à une très forte pression touristique (recul des stationnements et des infrastructures d'accueil, renaturation des espaces dégradés...). 25 ans après, le contexte a évolué vers une vision élargie de la gestion des flux à l'ensemble du territoire du Cap Sizun. Comment gérer la diversification des usages, l'évolution des attentes et des comportements du public, le vieillissement des ouvrages et des équipements en lien avec cette nouvelle échelle territoriale? La visite de ce site, propriété du Conservatoire du littoral, et de ses infrastructures a permis de retracer l'histoire des lieux et d'en comprendre les enjeux.

Intervenants: Ambroise Guellec, 1^{er} président du Syndicat Mixte du Grand Site Pointe du Raz en Cap Sizun et du RGSF, Hervé Montauffier, mandataire du

groupement d'architectes, Frédéric Bioret, professeur à l'université de Bretagne occidentale, Claude Sinou, membre de l'AMO, Bertrand Paulet, paysagiste, Didier Olivry, délégué régional Bretagne Conservatoire du littoral, Bruno Cariou, directeur délégué du Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun, Coralie Moulin, adjointe à la cheffe de division biodiversité, géologie et paysage de la DREAL Bretagne

■ Visite 2 La Pointe du Millier, un site arrivé à saturation

Lieu privilégié de promenade, la Pointe du Millier concentre un point de vue imprenable sur la Baie de Douarnenez et la Presqu'île de Crozon, une maison-phare accueillant des expositions, un moulin à eau en fonctionnement et ouvert à la visite, le sentier du littoral... La fréquentation croissante (plus de 100 000 visiteurs/an) préoccupe l'ensemble des acteurs locaux et le Conservatoire du littoral, propriétaire des terrains. Des problématiques majeures liées à l'accueil du public et à la préservation des milieux naturels ont été identifiées. La visite a abordé les futures pistes d'interventions.

Intervenants: Gilles Sergent, maire de Beuzec-Cap-Sizun, vice-président de la Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz, Benoît Lauriou, président de l'association Cap sur les Moulins, maire de Pont-Croix, vice-président de la Communauté de communes, Stéphanie Allanioux, chargée de mission au Conservatoire du littoral (délégation Bretagne), Marie Garnier, paysagiste du CAUE du Finistère, Laurent Piquet et Tangi Girard, encadrants du chantier insertion Environnement du CIAS, Damien Laurent, coordinateur du label Grand Site de France, Emmanuel Michalowski, inspecteur des sites DREAL Bretagne

■ Visite 3 La Pointe du Van, le juste équilibre entre gestion des espaces naturels et fréquentation

Moins visitée que la Pointe du Raz, la Pointe du Van accueille néanmoins près de 140 000 visiteurs/an. Le site offre un panorama diversifié sur les pointes rocheuses de la côte nord, les ouvrages maritimes, l'île de Sein... Il a bénéficié lors de l'OGS d'aménagements en termes de signalétique, de traitement des cheminements et de stationnement. La gestion des habitats naturels appartenant au



a



b



c



d

a & b. La Pointe du Van. © Mathilde Milot
 c. Marché de producteurs. © Mathilde Milot
 d. La Baie des Trépassés. © RGSF

Département, concilie préservation des milieux et accueil des visiteurs. Elle implique notamment l'intervention de gardes du littoral pour l'entretien des espaces naturels et des lieux d'accueil, de chantier d'insertion pour la restauration du patrimoine vernaculaire et un travail avec les agriculteurs et la Chambre d'Agriculture pour le maintien de milieux ouverts.

Intervenants: Nadine Kersaudy, Maire de Clédén Cap Sizun, Membre du comité syndical du Syndicat Mixte du Grand Site Pointe du Raz en Cap Sizun, Matthieu Colin, chargé de communication, Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun, Julien Martin, Service espaces naturels, randonnées, Communauté

de communes Cap Sizun - Pointe du Raz, Thomas Bodennec, Unité espaces naturels sensibles, Conseil départemental du Finistère, Olivier Hérault, Paysagiste, CAUE du Finistère, un agriculteur, Ensemble paroissial Cap Sud / association de sauvegarde de la chapelle Saint-They

■ Visite 4 Saint-Tugen, ou comment élargir la vision patrimoniale au territoire

Le Cap Sizun est riche d'un patrimoine bâti, historique et vernaculaire singulier que le schéma d'accueil des visiteurs élaboré en 2016-2017 a mis en lumière. La visite de la commune de Saint-Tugen permettra d'illustrer les réflexions des élus et des acteurs du tourisme pour

renforcer l'attractivité de l'intérieur du Cap Sizun.

Intervenants: Alain Donnart, maire et membre du bureau du Syndicat Mixte du Grand Site Pointe du Raz en Cap Sizun, Marie Christine Le Clézio, directrice du Grand Site de France, Pierre Alexandre, ABF, Jean-Yves Ladan, président de l'association de sauvegarde du patrimoine religieux de Primelin, Fabien Serre, chargé de l'inventaire du patrimoine au sein de la Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz, Vincent Lagay, directeur de l'office de tourisme intercommunal ■



Beuzec, Lescogan. © Communauté de Communes Cap Sizun - Pointe du Raz

Séquence thématique

Le projet de territoire
au service de la gestion de la fréquentation
et de la préservation du site

Louis VILLARET

Président, Grand Site de France
Gorges de l'Hérault



Daniel BAUX

Vice-président, Grand Site de France
Massif du Canigó

Maria DEVOS

Directrice, Grand Site de la Dune
du Pilat



Florian CHARDON

Directeur, Grand Site de France
Massif du Canigó

Patrick BRIE, animateur

Adjoint à la sous-direction de la Qualité
du cadre de vie, Ministère de la Transition
écologique et solidaire



Mohamed BOUSSALH

Directeur du Centre de Conservation et de
Réhabilitation du Patrimoine Architectural
Atlasique et Subatlasique et conservateur
du Ksar d'Aït Ben Haddou (Maroc)

Le projet de territoire au service de la gestion de la fréquentation et de la préservation du site

OUVERTURE

Patrick BRIE,
Adjoint à la sous-direction de la Qualité du
cadre de vie, Ministère de la Transition
écologique et solidaire

Les premières sollicitations de collectivités locales ayant interpellé le ministère de l'époque sur la problématique de la fréquentation touristique et de ses excès remontent à 1976. En 1978, le journal *Le Monde* recensait 25 sites à protéger et à défendre car menacés par l'afflux touristique. À l'origine de la politique des Grands Sites, dans les années 80, il s'agissait plutôt de démarches à vocation curative. Mais rapidement la réflexion a porté sur des projets de territoire à des échelles plus vastes. En 1997, une note du ministère explicitait cette problématique de l'équilibre à atteindre entre protection et valorisation.

En 2010, cette orientation est consolidée avec l'inscription du label Grand Site de France dans la loi. Celle-ci précise que "le label peut être attribué par le ministre chargé des sites à un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation. L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site qui réponde au principe du développement durable."

Les objectifs se sont affinés au fil du temps avec une spécificité qui reste l'articulation d'une protection forte d'un site classé avec un projet global issu d'une démarche partenariale de l'ensemble des collectivités locales, des acteurs du territoire et de l'État. La Commission supérieure des sites, perspectives et paysages a également évolué : en 2012, elle exprimait l'importance que les valeurs fondamentales du site classé constituent le socle du projet de territoire. Aujourd'hui, elle est attentive à ce que ces démarches s'inscrivent dans des objectifs de développement durable, en plus de leur cohérence avec la singularité du site et l'esprit des lieux.

TRAVAILLER À UNE ÉCHELLE ÉLARGIE

Louis VILLARET,
Président, Grand Site de France Gorges
de l'Hérault

Le Grand Site des Gorges de l'Hérault accueille 600 000 à 650 000 visites par an sur 4 km de gorges, provoquant d'inextricables engorgements 60 jours par an. C'est dans le village de Saint-Guilhem-le-Désert que s'observaient ces journées avec des pics atteignant 3 500 visiteurs par jour. Les conséquences étaient le stationnement sauvage, la circulation difficile, les problématiques de sécurité routière, la dégradation du site et de la qualité de visite...

Aujourd'hui, après la mise en œuvre de diverses solutions concomitantes, cette très forte fréquentation est descendue à 6 jours par an, et devient acceptable. Cette régulation a demandé un certain nombre d'actions et d'aménagements. Auparavant, au niveau du Pont du Diable, porte d'entrée des gorges qui conduisent au village de Saint-Guilhem-le-Désert, le stationnement était anarchique, empêchant même le passage des véhicules de secours en cas d'incendie ou d'accident. Dans un premier temps, en amont du pont et des gorges, des terrains ont été rachetés par la collectivité et un parking végétalisé de 450 places a été installé dans une ancienne sablière. Les terrains autour ont permis d'intégrer le stationnement dans le paysage par des plantations d'olivettes¹. Ensuite pour mieux répartir les flux et les réorienter vers d'autres centres d'intérêts, des navettes par bus ont été mises en place depuis ce parking vers Saint-Guilhem-le-Désert et vers Saint-Jean-de-Fos où est installé un autre lieu d'accueil et d'interprétation du patrimoine local, Argileum². La création de ce stationnement a aussi per-

1. Verger d'oliviers.

2. Argileum est situé dans un village de potiers dont la filière a été relancée et c'est un centre d'interprétation de cet artisanat et ce savoir faire : exposition, ateliers d'initiation, boutique d'artisans potiers, etc.



■ À l'entrée du Pont du Diable et des Gorges de l'Hérault avant le projet d'aménagement. © CCVH

■ Ci-dessous, le pont de Saint Étienne d'Issensac dans les Gorges de l'Hérault. © zoomomez

Ci-dessous, la création d'une aire de stationnement végétalisée, dans une ancienne sablière, au niveau Pont du Diable et en amont des Gorges. Elle dessert aussi la maison du Grand Site et donne accès au système de navette. © Laure Bene - CCVH



mis d'absorber tous les usagers locaux et les vacanciers qui viennent uniquement pour se baigner au bord de l'Hérault. Des navettes bus depuis Montpellier existent aussi et une aire de retournement a été créée à l'entrée de St Guilhem-le-Désert pour éviter que les bus ne rentrent dans le village.

La diffusion de la fréquentation et la gestion des véhicules se sont aussi accompagnées du renforcement de l'accueil des visiteurs et de l'offre touristique et patrimoniale sur l'ensemble du territoire. Une maison du Grand Site a été aménagée au Pont du Diable, au niveau du stationnement créé. Elle est insérée dans une ancienne parcelle et ne se voit pas depuis les différents points d'arrivées et de circulation, l'objectif était d'être le plus discret possible. Elle accueille un office de tourisme, les services d'accueil classiques,

un service de restauration, des boutiques et propose un point d'interprétation du patrimoine. Dans les villages environnants, des ruelles ont été restaurées et d'autres aménagements réalisés afin de les valoriser. L'accueil a été amélioré avec des offices du tourisme ou points d'information touristique implantés dans ces différents villages au plus près des usagers. La seconde étape sera de proposer des navettes vers d'autres villages patrimoniaux du Grand Site ainsi que développer les circulations douces. Dans cet esprit, nous avons aussi expérimenté les escapades nature sans voiture lancées par le Réseau des Grands Sites entre trois Grands Sites proches pour inciter à une découverte des paysages autrement³.

Le premier label a été obtenu sur le site emblématique intégrant cinq communes dont Saint-



La diffusion de la fréquentation et la gestion des véhicules se sont accompagnées du renforcement de l'accueil des visiteurs et de l'offre touristique et patrimoniale sur l'ensemble du territoire.

Louis VILLARET

Guilhem-le-Désert comme cœur. Lors des discussions sur le renouvellement de label, les services de l'État nous ont demandé d'élargir le Grand Site à l'ensemble des Gorges de l'Hérault, puisqu'elles sont classées au titre de la loi de 1930. Cinq communes supplémentaires ont donc été intégrées au périmètre, ce qui nous permet de travailler à une échelle élargie pour un vrai projet de territoire.

Celui-ci prend ses racines dans la préservation, l'accueil et la transmission. Les objectifs sont :

- La préservation et la gestion des paysages et du patrimoine naturel ;
- La restauration et la mise en valeur du patrimoine pour lesquelles différentes actions sont entreprises dans chaque village ;
- La gestion de la fréquentation, des circulations et des stationnements à laquelle nous continuons à travailler avec la mise en place de circulations douces ;
- L'amélioration de l'accueil des visiteurs et le développement local ;
- La communication et la concertation locale.

Le plan de circulation et de stationnement est en cours d'actualisation à cette nouvelle échelle, notamment pour essayer d'irriguer l'ensemble du territoire avec des navettes et des circulations douces à partir de points de captation des voitures. Il s'agit surtout de diffuser la fréquentation afin que les visiteurs ne se concentrent plus uniquement à Saint-Guilhem-le-Désert et au Pont du Diable. Pour ce faire, nous avons également lancé un Plan de paysage sur l'ensemble des Gorges de l'Hérault et les plaines attenantes. L'objectif est que les touristes trouvent sur le territoire de multiples lieux à visiter. C'est à la fois plus harmonieux et en même

temps cela répond à la problématique de protection de notre site.

Il s'agit en effet maintenant d'élargir les solutions mises en place sur le site original à l'ensemble des Gorges de l'Hérault pour une meilleure cohérence du plan de gestion des flux. Et si notre exemple peut être inspirant, nous continuerons aussi à nous inspirer de tous les exemples que vous rapportez pour nous améliorer encore.

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DOUCE POUR CHANGER D'APPROCHE

Daniel BAUX,
Vice-Président, Grand Site de France
Massif du Canigó

Florian CHARDON,
Directeur, Grand Site de France
Massif du Canigó

Une des particularités du Canigó réside dans le fait que, depuis la naissance du tourisme, la problématique de l'accès au site a toujours été constante et centrale. Des projets de pistes, de routes, de trains, de téléphériques... pour faciliter la montée sur les cimes, ont jalonné le XX^e siècle, mais n'ont peut-être pas connu le succès escompté par certains.

Aujourd'hui nous avons hérité de cette problématique et l'accès se fait pour beaucoup en véhicules 4x4. Nous avons souhaité redescendre cette circulation motorisée et faciliter les mobilités en préférant le deux ou le quatre pattes au 4x4. Le but était de libérer les refuges de montagne des voitures. Aujourd'hui seuls les véhicules de montagne peuvent encore accéder à ces refuges.

Depuis 30 ans nous œuvrons à cette descente progressive des véhicules au plus bas. Mais cela n'est pas toujours facile car nous nous heurtons à cent ans de Canigó en voiture puisque la première voiture est montée au chalet des Cortalets en 1906. En parallèle, nous avons mis en place des sentiers de randonnée et développé la mobilité douce.

D'une gestion de la problématique d'accès au pic, nous avons choisi, suite à notre labellisation en 2012, de changer d'échelle. Nous sommes ainsi passés d'un plan d'actions très circonscrit au site lui-même – quelques centaines d'hectares – à un projet de territoire qui réunit aujourd'hui près de 80 communes à l'échelle de notre Plan de paysage. Nous sommes passés du Pic du Canigó à la destination Canigó. À cela s'est ajouté un changement de posture, depuis une approche défensive envers des flux captifs à une approche beaucoup plus proactive pour orienter structurellement les flux, afin de mieux les répartir dans le temps et dans l'espace.

Ainsi, par exemple, en 2012 a été mis en place le

3. <http://www.escapadenature-sansvoiture.fr/les-escapades-nature-sans-voiture/herault-gard>

Tour du Canigó, qui visait à randonner sur le massif sans forcément monter au pic. Ce produit touristique expérientiel d'itinérance est en croissance chaque année.

Plus récemment, toujours dans la déclinaison du Plan de paysage, nous avons identifié les balcons du Canigó, une entité d'une vingtaine de communes faisant face au Canigó, jusqu'à 30 ou 40 km du Canigó, avec l'objectif de développer et structurer cette entité en tant que sous-destination de la grande destination Canigó. Cela permet aujourd'hui d'offrir un plus large spectre dans la manière de pratiquer et de diversifier la saisonnalité.

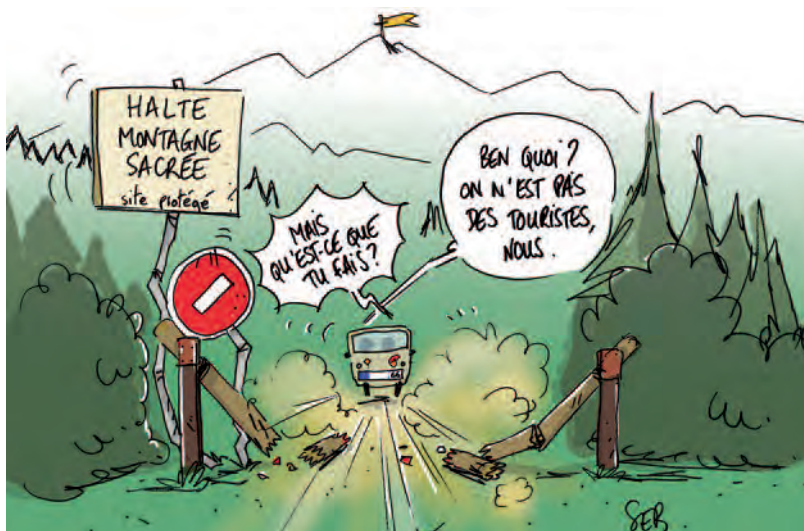
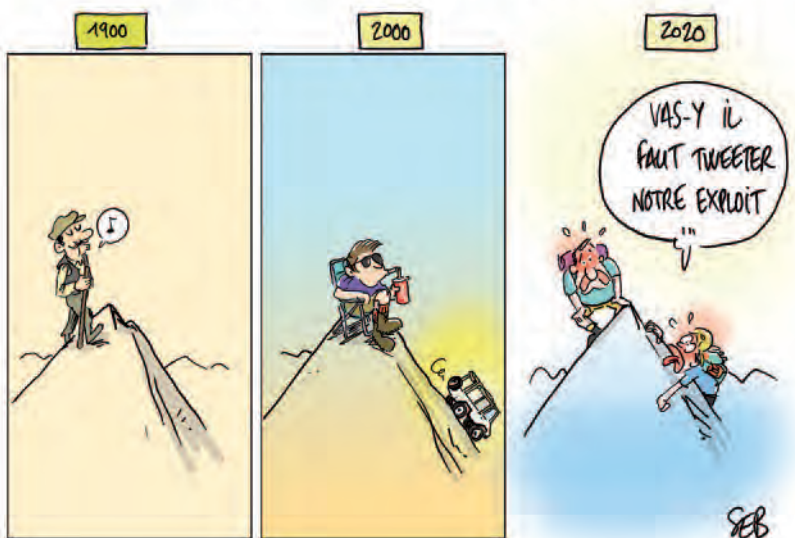
Tout cela a été rendu possible par la mise en place d'une gouvernance de destination avec les Com-

munautés de communes et les offices de tourisme dans le cadre d'un comité de destination.

J'insisterai sur deux enseignements de notre démarche.

D'abord le fait que les habitudes ont la dent dure. S'attaquer à ces habitudes demande de la constance et de la clarté dans les objectifs et dans le projet politique, mais aussi de la progressivité dans la méthode. Il faut aussi savoir saisir des opportunités, ce que nous avons fait récemment à l'occasion d'un éboulement qui a fermé l'un des derniers accès et permis de mettre presque tout le monde d'accord. Le projet de territoire doit donc donner le cap et organiser les conditions de la réussite, non seulement en termes de moyens, mais surtout en termes

ASCENSION DU PIC DU CANIGOU ON VA LA REFAIRE À PIED !



■ Dessins de SEB suite à la fermeture de voies d'accès motorisées au Canigó. Journal L'Indépendant

de gouvernance. Le portage politique doit être très fort.

Le deuxième enseignement est que les réseaux sociaux amplifient l'exposition médiatique et l'immédiateté des réactions. Dans le contexte actuel d'urgence écologique, cela rend encore plus complexe la mise en œuvre du projet de territoire. Encore plus qu'auparavant, chaque projet doit être évalué à l'aune de son acceptabilité sociale et non seulement de sa faisabilité technique ou économique. Nous sommes en plein dans ce mécanisme sur le Canigó car ces dernières années deux pétitions citoyennes radicalement opposées se sont fait face sur la question de la circulation motorisée, rendant aujourd'hui encore difficile le compromis acceptable pour tous. Nous savons déjà que dans les mois qui viennent nous allons devoir faire des choix forts qui ne vont pas satisfaire tout le monde. Enfin dernier point, aujourd'hui il s'agit aussi de savoir si les dizaines d'années de gestion de territoire tournées vers la gestion des flux, la préservation, la valorisation du patrimoine, seront suffisantes pour faire face à ce qu'on appelle l'"instapopularité" –

“

Les habitudes ont la dent dure. S'y attaquer demande de la constance et de la clarté dans les objectifs et dans le projet politique, mais aussi de la progressivité dans la méthode. Le projet de territoire doit donner le cap et organiser les conditions de la réussite, non seulement en termes de moyens, mais surtout en termes de gouvernance.

Daniel BAUX
et Florian CHARDON

d'Instagram – de nos sites qui sont particulièrement photogéniques. Pour se convaincre de cette menace, il existe quelques exemples de sites qui ont vu leur fréquentation multipliée par cinq ou dix en quelques années du fait de la quête de la photo parfaite sur Instagram ou Facebook, comme la fameuse langue du Troll en Norvège qui est passée de 800 à 90 000 visiteurs entre 2010 et 2016. Le cas d'un lac au Canada (Joffre Lake) est tout aussi parlant : situé dans un Parc national, les autorités sont complètement débordées par la fréquentation qui en trois ans est passée de 52 000 à 183 000 visiteurs juste pour se faire photographier debout sur un tronc d'arbre. Je pense que nous ne sommes pas à l'abri de tout cela. Les réseaux sociaux ne risquent-ils pas de drainer autant de flux et avoir autant d'impact et les mêmes effets que la voiture au siècle dernier ? La question mérite d'être posée. Ces sujets sont terriblement d'actualité et du fait de cette évolution sociétale, nous ne sommes peut-être pas loin d'un moment de rupture comme la situation de 1994 qui nous a conduits à la démarche Grand Site de France.

PRÉFÉRER LA LOGIQUE DES PETITS PAS AUX GRANDS ÉQUIPEMENTS

Maria DEVOS,
Directrice, Grand Site Dune du Pilat

Trois années d'étude de la fréquentation touristique nous ont permis de démontrer que l'accroissement de la capacité de stationnement aux abords immédiats du Grand Site n'était pas la solution pour réguler les pics de fréquentation. La Dune du Pilat accueille aujourd'hui 2 millions de visiteurs, dont un tiers se concentre sur les mois de juillet et août, période pendant laquelle la moyenne quotidienne peut dépasser 10 000 visiteurs et les pics dépasser 15 000 visiteurs par jour. Les deux axes routiers qui desservent le site sont aussi sous pression durant cette période. Aux grands équipements nous avons préféré la logique des petits pas. Nous mettons en œuvre et de manière simultanée un certain nombre de mesures afin de faire de l'offre de stationnement le régulateur de la fréquentation. Il s'agit notamment de la maîtrise foncière, pour laquelle nous travaillons avec le Conservatoire du littoral, afin de réguler les accès secondaires et supprimer le stationnement sauvage. Nous informons aussi nos visiteurs en temps réel par le biais de notre site internet et des panneaux à message variable qui sont sur les axes routiers. Enfin nous favorisons l'écomobilité par le développement des accès vélo à une vaste échelle et nous encourageons les bonnes pratiques comme venir plus tôt ou plus tard, emprunter d'autres chemins... Sur le long terme nous cherchons à initier des systèmes de délestage sur les routes d'approche.



Information en direct sur l'état du stationnement à la Dune du Pilat, extrait du site internet. © SM Dune du Pilat

Si le constat a été partagé relativement facilement, cette stratégie de faire de l'offre maîtrisée le régulateur de la fréquentation du site n'a pas été facile à faire admettre par tous. Mais la solution ne pouvait être que collective, et aujourd'hui c'est avec l'ensemble des partenaires et des acteurs publics du territoire que nous mettons en œuvre cette stratégie.

Parallèlement nous travaillons à sensibiliser les visiteurs à la protection et à la démarche Grand Site de France

La notoriété de la Dune rend en effet le site vulnérable et son image est totalement galvaudée. Il n'y a pas de réglementation sur les espaces naturels et l'utilisation de l'image de la dune ne repose que trop rarement sur ses valeurs culturelles et scientifiques. C'est pourquoi depuis des années nous nous employons à changer de vocabulaire, à véhiculer d'autres messages, car nous considérons qu'un visiteur informé est un acteur de la préservation du site et de la vie locale. Même au cœur de l'été, nous nous employons à nous adresser à chaque visiteur comme à une personne et non à un élément de masse, pour lui donner les clés de com-



Nous mettons en œuvre et de manière simultanée un certain nombre de mesures afin de faire de l'offre de stationnement le régulateur de la fréquentation.

Maria DEVOS

préhension qui vont l'amener à mieux comprendre le site et à mieux le respecter.

Des pistes d'actions sont déjà identifiées pour les années à venir. En 2022, nous inaugurerons un espace d'accueil totalement requalifié avec une écriture architecturale retrouvée, une offre commerciale réduite mais plus représentative des produits régionaux et des espaces dédiés à l'accueil et à la médiation beaucoup plus conséquents. Toutefois cette optimisation des équipements d'accueil ne permettra pas sur le long terme de répondre à tous les problèmes liés à la fréquentation du site et l'augmentation des visites appelle à des actions futures à une plus grande échelle. C'est pourquoi nous avons mené une étude paysagère prospective en 2018, afin que la Dune du Pilat, d'un monument à voir puisse devenir un Grand Site à vivre.

RÉCONCILIER TOURISME ET CONSERVATION

Mohamed BOUSSALH,

Directeur du Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural Atlasique et Subatlasique et conservateur du Ksar d'Aït Ben Haddou (Maroc)

Je voudrais partager avec vous une expérience de 25 ans de gestion d'un site du patrimoine mondial en terre, classé depuis 1987 au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO et les pistes d'actions qui se dessinent dans le cadre du renouvellement du plan de gestion du site pour la période 2020-2026.

Il s'agit d'un village communautaire fermé, bâti intégralement en terre, comprenant des espaces privés (maisons d'habitation, casbahs) et des espaces

collectifs (institutions culturelles, ruelles, place publique, etc.), entouré d'une muraille et de tours de guet. Une fortification du XII^e siècle et des restes de greniers probablement du XVII^e siècle ainsi qu'un caravansérail complètent la typologie architecturale de l'espace du ksar. Il s'agit d'un site emblématique du point de vue de ses valeurs – architecturales, sociales, anthropologiques, mais aussi économiques. C'est aussi le témoignage de l'architecture traditionnelle la plus décorée du Maroc.

En 1987 ce site, abandonné depuis les années 1960, était complètement en ruines, n'abritant plus que six familles. Les habitants avaient construit un nouveau village à proximité de l'oued avec d'autres matériaux de construction et avec une autre conception de l'espace. Un des enjeux aujourd'hui est de maintenir des habitants dans le vieux ksar. Aujourd'hui, ce site reçoit environ 400 000 touristes par an qui y font une visite "flash" et qui au fil des années ont participé à la dégradation des lieux. S'y ajoute la problématique de l'industrie cinématographique. Ce site ayant vu passer des grands réalisateurs internationaux depuis les années 1960 à travers des films culte comme Lawrence d'Arabie, Jésus de Nazareth, le diamant du Nil, Gladiator, Kingdom of heaven, Prince of Persia... La difficulté est également de gérer toute cette manne économique qui s'impose au village.

L'idée est aussi de réconcilier tourisme et conservation au regard de cette architecture fragile du fait du matériau utilisé, la terre crue. Depuis 2006 nous avons mené un programme de restauration en essayant de renforcer toutes les constructions au niveau de leurs bases pour limiter l'érosion, ainsi qu'au niveau de leurs terrasses. Parallèlement, nous avons tenté de définir un circuit à l'intérieur du village à travers les ruelles principales, en fermant les zones sensibles, permettant d'accéder à la forteresse et au grenier, en aménageant également des zones de repos pour assurer une visite confortable. La stratégie proposée pour mieux contrôler les visiteurs consiste d'une part à équiper le site pour rendre la visite plus agréable et moins dangereuse, et d'autre part à former du personnel d'encadrement clairement identifiable par les visiteurs.

L'État a fortement contribué financièrement à la réalisation d'infrastructures de base comme l'adduction d'eau potable, le traitement des eaux usées, l'électrification d'une partie du village. Tous ces travaux ont été réalisés en veillant à ne pas altérer la valeur universelle exceptionnelle de ce site.

Dans cette situation de valorisation, nous voulons changer cette idée reçue qui préconise que la terre est un matériau pauvre destiné aux pauvres. Nous avons pour objectif de changer cet état d'esprit, en aménageant beaucoup de demeures à l'intérieur du village à des fins socio-économiques afin de démontrer à la population que même avec une architecture en terre aussi fragile il est aussi possible



Nous voulons changer cette idée reçue qui préconise que la terre est un matériau pauvre destiné aux pauvres (...) en aménageant beaucoup de demeures à l'intérieur du village à des fins socio-économiques afin de démontrer à la population que même avec une architecture en terre aussi fragile il est aussi possible d'aménager des bâtiments modernes et confortables.

Mohamed BOUSSALH,

d'aménager des bâtiments modernes et confortables. Cette idée nous a accompagnés déjà depuis plusieurs années. C'est un rêve de voir un jour des villes du sud-est du Maroc construites en terre. Il y a trois ans nous avons mené une expérience pour déterminer le coût d'une maison en terre de 150 m² avec tous les éléments de confort. Et c'est possible pour moins de 10 000 euros. C'est une alternative au regard de l'économie du projet, de l'environnement, de l'aménagement de l'espace, mais il reste à en faire accepter l'idée.

Comme ailleurs, l'argent reste le nerf de la guerre en matière de gestion du patrimoine. Aujourd'hui les visites touristiques, l'économie du cinéma peuvent engendrer jusqu'à 5 millions d'euros par an de recettes. Pour la première fois, nous avons défini un mécanisme de gestion d'un fonds destiné intégralement au site, géré par un comité de gestion local. Ainsi toutes les retombées financières du cinéma ou du tourisme sont réparties en trois rubriques : une partie est destinée à la commune qui va ainsi pouvoir recruter plusieurs personnes pour l'entretien du site et la gestion administrative du



■ Ksar d'Aït Ben Haddou. © Cerkas (Centre de Conservation, de restauration et de réhabilitation des ksours et kasbahs des zones atlassiques et subatlassiques)

fonds ; une partie est destinée à la conservation du site ; et la dernière partie est destinée à financer – jusqu'à 70 % – les projets communautaires locaux et des habitants. De plus quand nous lançons un appel à projets pour la construction ou la restauration, nous favorisons les artisans locaux pour que ces investissements soient aussi des retombées directes pour le territoire.

Au-delà des aspects financiers, l'idée est aussi de créer un lien direct entre les habitants et les touristes à travers la reconversion de certains bâtiments en lieux de rencontre. Ainsi nous avons créé une maison de l'oralité où les habitants sont invités à raconter mythes, proverbes, modes de vie... aux visiteurs.

Cet afflux touristique que connaît le site crée aussi de la curiosité de la part des autres villes de la province. Nous travaillons sur des actions équitables, qui vont nous amener à mettre en place un centre d'interprétation du patrimoine à proximité du site, dans lequel dix circuits thématiques ont été définis à l'échelle de la province, comme le circuit des dinosaures, le circuit des greniers, le circuit des ksour

et casbahs, le circuit des produits de terroir... L'objectif est de répartir cette manne économique localisée dans le temps et l'espace, à l'échelle de la province.

Mais notre principal souci aujourd'hui n'est plus le tourisme, mais le changement climatique. Il y a aujourd'hui un danger pour la continuité du patrimoine dans ces régions. Depuis 2010, nous avons constaté un important changement avec des inondations sans précédent et l'élévation de la température est tout aussi impressionnante. Ces trois dernières années à Ouarzazate, les étés ont été assez chauds et l'an dernier, pour la première fois depuis des décennies, il a neigé dans le pré-Sahara.

C'est un danger qui guette un peu nos sites, qui guette nos vies. Le Maghreb est en danger, mais vous n'êtes pas épargnés : tout le sud de la Méditerranée connaît déjà ces phénomènes. Nos sites sont tous concernés par ces changements. Alors, agissons ensemble pour le bien de nos sites avant qu'il ne soit trop tard. ■

Patrick BRIE, Ministère de la Transition Écologique et solidaire - L'intervention de Mohammed Boussalh comporte de nombreuses passerelles avec nos propres sujets. Elle comporte également de multiples dimensions dont celle prégnante du changement climatique.

On sent bien toute la difficulté et tout l'intérêt qu'il peut y avoir à réhabiliter la noblesse de la construction en terre. En France aussi, dans des conditions différentes, nous travaillons sur ce sujet. La logique du réchauffement climatique nous pousse en effet à essayer de trouver des méthodes de construction plus en phase avec cette problématique. Il existe aujourd'hui quelques expériences réussies en France et en Suisse qui pourraient être les prémices d'une évolution telle que vous la souhaitez au Maroc.

Soline ARCHAMBAULT - Les interventions ont bien illustré les mécaniques mises en œuvre pour maîtriser la fréquentation et préserver les lieux en rappelant la méthode Grand Site de France qui propose de répartir les flux dans le temps, dans l'espace, et fait aussi appel à des outils juridiques et réglementaires. Si la gestion de la fréquentation s'est initialement appliquée à l'échelle de site ponctuel, aujourd'hui nous actons que c'est une vision globale des flux à l'échelle d'un territoire élargi qui permet de traiter ces questions. L'élargissement de la prise en compte des flux à l'échelle du territoire s'est accompagné du partage avec les acteurs d'une stratégie à long terme. Cette vision englobante intègre les opérateurs du tourisme et donne de la cohérence.

Eric TREMEREL, Directeur général des services de la commune des Adrets-de-l'Estérel, Grand Site du Massif de l'Estérel - Dans les Gorges de l'Hérault, que faites-vous payer pour les parkings et les navettes?

Michèle BIZOT GASTALDI, élue Parc naturel régional du Verdon, Grand Site Gorges du Verdon - L'aspect financier nous interpelle tous. Je voudrais revenir sur la problématique des parkings reculés et des navettes. Les touristes ont-ils bien perçu cette notion de parking payant, là où avant ils n'avaient pas l'habitude de payer? Cette expérience s'équi-



libre-t-elle en termes financiers ou est-il nécessaire de rajouter de l'argent public et dans ce cas comment est-ce ressenti par la population?

Les Gorges du Verdon connaissent les mêmes problèmes avec des sites très étalés sans possibilité de grands parkings. Or les petits parkings peuvent difficilement être rentables.

Louis VILLARET - Pour les "autochtones", l'abonnement au parking est de 12 euros pour l'année. Les propriétaires de gîtes prennent généralement un abonnement et en font profiter leurs locataires. Pour les visiteurs, le tarif est de 6 euros par jour en été. Le fait de payer le parking donne le droit de prendre gratuitement les navettes. Le parking est gratuit en basse et moyenne saisons. La navette gratuite est financée par Hérault

■ Retour de pêche à Bestrée. © GSF Pointe du Raz en Cap Sizun



Transports, c'est-à-dire le Département, à hauteur d'environ 120 000 euros par an. Le site (stationnement, navette, maison de site, boutique, restauration etc.) est géré par l'Office de tourisme intercommunal qui encaisse les recettes du parking et des boutiques. Les prestataires présents (exploitant du lieu de restauration) à la Maison du Grand Site paient également une contribution à la Communauté de communes. Ces rentrées permettent de financer tout ce qui concerne la gestion de l'accueil. Reste à la charge de la Communauté de communes la gestion et l'entretien des extérieurs et en dernier ressort, si nécessaire, c'est effectivement la Communauté de communes qui équilibre le budget.

Pierre ALEXANDRE, Architecte des Bâti-

ments de France - La Présidente du Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun rappelait combien le patrimoine bâti était indissociable du patrimoine paysager. La présentation de Mohammed Boussalh nous le confirme.

Dans les Gorges de l'Hérault, parmi les actions présentées figurait la préservation et la restauration du patrimoine. Comment le Grand Site de France intervient sur ce patrimoine? Est-ce à travers une aide apportée à la maîtrise d'ouvrage, un appui financier, un appui technique...?

Louis VILLARET - La Communauté de communes est là pour définir un programme d'actions et aller chercher des financements. Elle apporte également ses propres financements lorsque cela est possible.

Beaucoup d'actions ont d'ores et déjà été menées comme la restauration de places et de ruelles de Saint-Guilhem-le-Désert, Aniane, Puéchabon... Maintenant nous travaillons surtout sur les grands édifices, comme l'atelier de potiers devenu Argileum, qui accueille une exposition permanente.

Nous sommes là pour porter ces projets, que ce soit la commune, l'intercommunalité voire le Département. Le Pont du Diable, par exemple, appartenait au Département et a été restauré grâce à un financement de 50% du Département et 50% de la DRAC. De route départementale il est devenu une voie verte dont la propriété a été transférée à l'intercommunalité.

Guillaume BEAURE D'AUGERES, Expert Tourisme à la Direction régionale Ouest Caisse des Dépôts – Banque des Territoires

L'exemple marocain a montré l'expérience d'un fonds collectant différents revenus sur le site, permettant d'en assurer la maintenance, le développement et la protection. Comment cette question est-elle abordée dans le Canigó ou sur l'Hérault? Cela peut en effet avoir du sens pour les visiteurs du site de contribuer à sa sauvegarde et son développement.

Florian CHARDON - Un principe fort a été posé dès la genèse du Grand Site, celui d'un "Canigó libre et gratuit". Nous n'avons donc aucune ressource provenant de la fréquen-

tation du site qui puisse être réinvestie dans sa gestion et préservation, ni Maison de Site ni produits dérivés ou de vente, ce qui dans le contexte actuel est complexe. C'est en effet un challenge de parvenir à boucler un budget composé quasi-intégralement de fonds publics, qu'il s'agisse des contributions de nos membres ou des subventions.

Nous pouvons compter ponctuellement sur le bénévolat et le volontarisme des populations locales pour participer à des opérations ciblées de gestion dans le cadre de chantiers participatifs. Dans le même esprit, nous lançons également, modestement, des souscriptions sur certains projets emblématiques.

Soline ARCHAMBAULT - Le Massif du Canigó peut-il préciser la manière dont le travail a été mené avec les différents acteurs pour construire le projet et favoriser son acceptabilité sociale?

Daniel BAUX - Nous œuvrons à l'échelle de 80 communes et le dialogue s'avère donc indispensable. Nous travaillons sur cinq thématiques particulières avec des commissions ouvertes à tous où la parole est libre. Puis nous en faisons des synthèses.

À titre d'exemple, sur l'épineuse question de la circulation motorisée sur le massif, nous avons multiplié les espaces de discussion pour que les avis divergeants s'expriment et que des solutions soient trouvées. Ainsi, dans le cadre de la réalisation du schéma d'accueil du public, nous avons mis en place, en partenariat avec l'ONF, deux démarches concertées sur les accès et l'offre de mobilité douce. Ces réunions, pas toujours simples à gérer, ont toutefois permis de libérer la parole et de formuler une proposition, au regard du contexte. Dans un contexte sociétal en grande évolution, il est apparu important de permettre à chacun de s'exprimer ainsi que de se donner du temps pour faire de tels choix, d'autant que peu après la clôture de ce débat, un éboulement important sur une piste d'accès faisait évoluer les conditions initiales de réflexion. ■



Pointe du Raz fin de journée. © GSF Pointe du Raz en Cap Sizun

Séquence thématique

À quelles conditions
le projet touristique peut-il être
acceptable pour tous?

Caroline SALAÜN

Directrice, Grand Site de France,
Cirque de Navacelles



Vincent GUICHARD

Directeur, Grand Site de France
Bibracte - Mont-Beuvray



Joëlle GOUDAL

Présidente, Grand Site Vallée du
Salagou – Cirque de Mourèze



Cécile OLIVE

Directrice, Grand Site Vallée du
Salagou – Cirque de Mourèze



Muriel GRISOT, animatrice

Chargée de mission Tourisme, Eaux, Littoral et
Itinérances, Direction générale des entreprises (DGE),
Ministère de l'Économie et des Finances



Christophe LE PIMPEC

Directeur technique, Grand Site
de France Dunes Sauvages de
Gâvres à Quiberon

À quelles conditions le projet touristique peut-il être acceptable pour tous ?

TROUVER DES COMPROMIS PAR LA VOLONTÉ PARTAGÉE DE PRÉSERVER LES LIEUX

Caroline SALAÜN,
Directrice, Grand Site de France
Cirque de Navacelles

OUVERTURE

Muriel GRISOT,

Chargée de mission Tourisme, Eaux, Littoral
et Itinérances, Direction générale des
entreprises (DGE), Ministère de l'Économie et
des Finances

Le Réseau des Grands Sites de France est pour la DGE un acteur clé, un laboratoire d'innovations avec lequel nous avons plus de dix ans de partenariat opérationnel.

Trois actions récentes illustrent ce partenariat :

- Notre contribution à la rédaction du guide sur les pratiques de tourisme durable sur les Grands Sites compilant une vingtaine d'exemples innovants¹ ;
- Notre contribution à l'action intersites en Occitanie avec les "Escapades sans voiture"² ;
- Un travail actuel sur l'entrepreneuriat de territoire dans les Grands Sites, à travers une enquête, un atelier de terrain et un guide méthodologique pour aider les porteurs de projet à mieux s'insérer à la fois sur les territoires et dans la dynamique des Grands Sites.

Au regard de la demande sur ces sujets, nous avons organisé en juin dernier un premier colloque sur le slow tourisme, en collaboration avec le Réseau. Ce travail se poursuivra sans doute avec l'objectif de proposer des outils, d'identifier des porteurs et de les accompagner.

En été, le village de Navacelles connaissait une fréquentation inadaptée à sa situation de cirque enchâssé au cœur de gorges. Le nombre de places officielles de stationnement était de 60 pour 1 000 véhicules présents par jour et les véhicules surnuméraires stationnaient dans le méandre qui constitue un élément caractéristique fort du Grand Site. Ces stationnements sauvages visibles depuis les belvédères dégradaient fortement le paysage emblématique, mais aussi le cadre de vie des habitants et la qualité de la visite. Par ailleurs la très grande concentration d'aller-retour de véhicules sur l'étroite et sinueuse route accédant au site rendait très dangereuse la circulation. De 2009 à 2011, suite à la constitution du Syndicat mixte, une première phase de diagnostic et réflexions a débuté. Plusieurs études stratégiques ont été menées – un plan de circulation et de stationnement, un schéma des activités de pleine nature, une charte paysagère et architecturale, un schéma d'interprétation... – afin de fixer les grandes orientations et les règles communes à la gestion du site.

Parallèlement un travail d'état des lieux a été réalisé lors de 9 réunions avec les habitants (22 habitants à l'année et des commerçants), pour recueillir leur vision de la situation dans le hameau... Au-delà des avis très différents qui ont pu émerger, quelques besoins communs sont néanmoins ressortis comme celui d'être plus associés, de mieux comprendre le rôle des différents intervenants, de ne plus être les gardiens du site car les habitants se sentaient trop sollicités par les visiteurs, mais aussi des besoins en équipements basiques comme la réfection de la station d'épuration... et la volonté partagée de préserver le lieu.

1. Guide "Le tourisme durable en pratique : 20 exemples innovants dans les Grands Sites de France". https://www.grandsitedefrance.com/images/stories/docs/Guide_tourisme-BD.pdf

2. Carnet d'escapade et site internet : <http://www.escapadenature-sansvoiture.fr/les-escapades-nature-sans-voiture/herault-gard>



■ Stationnement dans le méandre au cœur du hameau qui fait l'objet des travaux de réaménagement. © GSF Cirque de Navacelles



Nous avons mis en place un certain nombre d'ateliers pour la construction du projet, regroupant à la fois les habitants, les services de l'État, les représentants des différentes collectivités. Des visites de terrain complétaient les ateliers ainsi que des tests grandeur nature des solutions proposées.

Caroline SALAÜN

Dans une seconde phase, nous avons tenté d'apporter des premières réponses, notamment avec la mise en place d'écolovolontaires: ce sont de jeunes volontaires présents en période de forte fréquentation qui aident à l'accueil dans le hameau et à mieux gérer les flux de visiteurs. Cette première action a été très appréciée des habitants.



■ Atelier playmobil "plan de circulation".

© GSF Cirque de Navacelles

Nous avons également mis en place un certain nombre d'ateliers pour la construction du projet, regroupant à la fois les habitants, les services de l'État, les représentants des différentes collectivités puisque le site est à cheval sur deux départements. Des visites de terrain complétaient les ateliers ainsi que des tests grandeur nature des solutions proposées ("atelier playmobil", test vélo-électrique mis à disposition...). L'objectif était de trouver des compromis depuis les positions des uns et des autres qui étaient assez éloignées. Un certain nombre de principes généraux a émergé à savoir une gestion incitative à partir des arrivées par les belvédères, avec des alternatives modales comme la mise en place de navettes de part et d'autre du Cirque, mais aussi la valorisation des sentiers pédestres, la proposition de circuits en vélos électriques. Toutes ces

réflexions nous ont permis de mettre en place l'aménagement pour la valorisation des espaces publics du hameau de Navacelles en retrouvant les entités paysagères du méandre et de la rivière, et en clarifiant les usages notamment par le cheminement et le stationnement.

Ainsi la troisième étape de 2015 à 2017 a eu pour vocation d'affiner le projet issu des ateliers, à travers une mission paysagère confiée à un maître d'œuvre. Malgré la concertation de la phase précédente, cette nouvelle phase a donné lieu à des discussions houleuses. Une association des propriétaires de Navacelles s'est créée, qui s'est finalement prononcée à 95 % en accord avec le projet qu'ils ont jugé "intelligent, beau et bien construit". Au total, nous avons tenu 22 réunions avec les habitants du hameau. Un permis d'aménager a pu être déposé et les travaux de réaménagement au cœur du site ont débuté en 2020 et se poursuivent jusqu'en 2022 (en trois phases pour ne pas intervenir en haute saison).

À une échelle plus élargie, sur l'ensemble du territoire des 19 communes du Grand Site, d'autres études avec des réunions publiques et des moyens plus classiques ont été conduites. Dans ce cadre, nous avons notamment mis en place les "Rencontres du Grand Site" pour les socio-professionnels du tourisme volontaires. Les premières étaient orientées sur la connaissance du territoire (protections patrimoniales, biodiversité, etc.). Des ateliers d'écriture nous ont permis de travailler sur la perception du site par les socio-professionnels, par les élus, etc. Les textes produits à l'occasion de ces ateliers ont servi de support pour le texte référent de notre dossier de demande de label, sur l'esprit des lieux et les valeurs patrimoniales du Grand Site. Au fil de ces rencontres, les socio-professionnels nous ont demandé de poursuivre le travail ensemble sur des outils plus concrets, notamment autour d'offres communes sur le hors-saison, en lien avec les valeurs portées par le projet du Grand Site de France. Le texte sur l'esprit des lieux et les valeurs patrimoniales du site a été notre base de réflexion et nous avons pu constituer 7 séjours nature et patrimoine¹ alliant plusieurs professionnels du territoire.



■ Animation dans une domus, Mont Beuvray. © GSF Bibracte Antoine Maillier

METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE DE LA PERCEPTION DU GRAND SITE

Vincent GUICHARD,
Directeur, Grand Site de France Bibracte -
Mont-Beuvray

Le Morvan n'accueille pas énormément de touristes mais, comme partout, le tourisme qui ne cesse de monter en puissance suscite de plus en plus de défiance. C'est dans ce contexte qu'a été engagée à l'été 2018 la démarche dont il est ici question, et dont le premier cycle de mise en œuvre se conclut cet automne. Elle consiste en la mise en place d'un observatoire de la perception du Grand Site et de son action par ses visiteurs et les différents acteurs du territoire.

Cet observatoire répond à cinq objectifs :

- stabiliser le protocole d'enquête des publics pour mieux comparer l'évolution des résultats dans la durée ;
- étudier l'évolution de la perception du site par ses visiteurs et ses partenaires et la comparer avec la performance d'autres lieux d'accueil du public ;
- identifier des marges de progression (notamment en caractérisant la typologie des publics qui passent sur d'autres sites mais pas sur le notre) ;
- à l'heure où l'augmentation du tourisme inquiète de plus en plus, disposer d'une base de connaissance objectivée et partagée pour engager un nécessaire débat sur le sujet à l'échelle locale ;
- à l'heure où l'action publique est très affectée par la réorganisation des territoires issue de la loi NOTRe, créer un espace de dialogue informel sur les enjeux du tourisme et de l'économie résidentielle

1. <https://www.cirquenavacelles.com/7-sejours-nature-et-patrimoine-a-decouvrir/>

■ 14èmes entretiens de Bibracte-Morvan. Atelier pour faire la singularité des territoires de montagne un monde commun. En partenariat avec le Parc Naturel Régional du Morvan et le Labex (Innovation et territoires de montagne) © GSF Bibracte Antoine Maillier



■ Pause au sommet du Mont Beuvray. © GSF Bibracte Antoine Maillier

“

La perception du niveau d'activité touristique est assez différente entre les visiteurs et les résidents. Les visiteurs apprécient la région au regard de la faible pression touristique alors que les résidents considèrent que cette dernière est déjà constante.

Vincent GUICHARD

et intéresser les acteurs locaux à la gestion du site.

Pour mener cela à bien, nous nous sommes appuyés sur la méthode EvalTo, présentée en 2016 aux Rencontres¹, définie comme “une méthode collaborative pour créer de l'intelligence territoriale en matière de politique touristique”, à savoir dans notre cas mener une enquête détaillée en trois temps, le plus souvent sous la forme de face à face pouvant durer jusqu'à une heure.

Nous avons commencé par questionner un échantillon de 500 visiteurs de la saison 2018. Nous avons ensuite invité à une réunion de restitution de cette enquête 70 partenaires professionnels et institutionnels du Grand Site, qui avaient eux-mêmes également été soumis au questionnaire en amont. Enfin le travail se poursuit actuellement sur un échantillonnage d'un peu moins de 200 résidents du territoire.

L'ensemble a occupé l'équivalent d'un quart temps salarié, mais cela a aussi été un moyen d'aller à la rencontre de nos partenaires. Les résultats sont encore en cours d'analyse mais d'ores et déjà, plusieurs enseignements ressortent.

Nous constatons une large méconnaissance de la part des résidents du mode de gestion du site et de son volume d'activité. À l'inverse, les gens connaissent l'existence du label Grand Site de France, même s'ils ne savent pas ce que cela recouvre.

Tous les résidents et notamment les acteurs institutionnels et les élus considèrent qu'une des

1. <https://www.grandsitedefrance.com/ressources/les-actes-des-rencontres-annuelles-des-grands-sites/442-rencontres-rgsf/ressources-actes/567-rencontres-du-rgsf-2017>

grosses faiblesses de notre territoire est le fait qu'il n'accueille qu'un tourisme de passage. Or c'est totalement faux : la durée moyenne de séjour des touristes est de huit jours dont les trois quarts en lit marchand, ce qui conduit à s'interroger sur la pertinence d'une des priorités d'investissement public en matière de tourisme dans notre région, qui est d'aider les porteurs de projet privés à déployer de nouveaux hébergements, alors que cela ne constitue visiblement pas une ressource limitative. Certains ressentis s'avèrent ainsi très éloignés de la réalité.

Sans grande surprise, la perception du niveau d'activité touristique est assez différente entre les visiteurs et les résidents. Les visiteurs apprécient la région au regard de la faible pression touristique alors que les résidents considèrent que cette dernière est déjà consistante. Toutefois la grande majorité des résidents n'est pas opposée au développement de l'activité touristique, pourvu que celui-ci soit respectueux des valeurs du territoire. Il ressort par ailleurs un ressenti très fort par les acteurs locaux d'un manque de stratégie touristique territoriale, ce qui n'est pas complètement faux. Le niveau de satisfaction des visiteurs semble apparemment très élevé, mais nous n'avons pas d'élément de comparaison, ce qui pose un problème d'interprétation de ces données.

Pour l'avenir nous souhaitons agréger à la démarche d'autres sites d'accueil de visiteurs. À l'échelle de

“

La rédaction du code de conduite a pris du temps car nous voulions éviter les mots “interdit”, “pas possible” en les remplaçant par des formules positives. Parallèlement, un système de signalétique a été mis en place, ainsi qu'un faux Procès-Verbal.

Joëlle GOUDAL
et Cécile OLIVE

la Bourgogne-Franche-Comté, nous avons commencé à le faire depuis deux ans avec des musées et d'autres Grands Sites du territoire. Nous souhaiterions aussi entraîner dans cette démarche des membres du Réseau qui seraient intéressés. Il semble en effet manquer d'agrégation à l'échelle nationale de données qualitatives sur le tourisme aujourd'hui. Cela paraît essentiel à un moment où l'acceptabilité du tourisme devient problématique.

UNE “COMMISSION FRÉQUENTATION” AVEC LES PROFESSIONNELS, L'ÉTAT ET LA POPULATION LOCALE

Joëlle GOUDAL,
Vice-Présidente en charge de la fréquentation,
Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Cécile OLIVE,
Directrice, Grand Site Salagou – Cirque
de Mourèze

Le site du Salagou n'est pas naturel, il a été mis en eau en 1969 après la construction d'un barrage destiné à l'agriculture. Très vite, les gens se sont appropriés ces nouveaux espaces, comme les berges, pour les loisirs. La multiplicité des accès au site rendait la gestion de cette fréquentation particulièrement compliquée.

À l'époque de la création du Syndicat mixte, en 2004, il n'était pas rare d'observer des véhicules les roues dans l'eau avec les propriétaires se faisant bronzer sur le toit. Comme le site était situé sur deux intercommunalités et d'autres communes qui n'étaient pas encore regroupées en intercommunalités, chacun faisait la police comme il l'entendait, avec des messages très différents.

Le Grand Site a invité la gendarmerie, la police, l'ONCFS, les gardes champêtres, les personnes travaillant sur le site, mais aussi tous ceux qui avaient l'habitude de se plaindre à venir travailler ensemble, pour réfléchir à comment mieux gérer le site ensemble.

À partir de 2007, une patrouille à cheval a été mise en place. Elle nous a surtout permis de nous rendre encore mieux compte des dégâts, et d'envisager les actions que nous pourrions mettre en place. Nous avons alors créé une “Commission Fréquentation” en 2008, pour réfléchir au sujet avec des professionnels et la population locale. Elle a commencé par se déplacer sur site pour constater les divers usages. Mais des règles de participation à cette commission ont dû être rapidement établies car les participants n'étaient jamais les mêmes, ce qui nous obligeait à répéter les mêmes choses de réunion en réunion.



■ Ci-contre, la commission fréquentation sur le terrain.

© SM GS Salagou - Cirque de Mourèze

Ci-dessous, faux procès-verbal avec, au verso, des informations sur la conduite à tenir sur le site.

© SM GS Salagou - Cirque de Mourèze



La commission a très vite réuni une soixantaine de personnes représentant tous les corps de métier dont ceux ayant le pouvoir de police, mais également les prestataires touristiques et les mairies. Elle se réunit trois ou quatre fois par an à des étapes clés connues par les acteurs locaux : préparation de la saison, bilan mi-saison, fin de la saison, voire une réunion thématique.

Un des premiers travaux de la commission a été de définir un message commun: le code de conduite sur la partie du Grand Site située autour du lac et des berges. Ce code de conduite perdure maintenant depuis une dizaine d'années et il est présenté et valorisé auprès de tous les nouveaux acteurs, habitants ainsi qu'au public puisqu'il est affiché sur le site et figure dans la carte-dépliant qui est diffusée régulièrement. Cette carte reprend exactement les couleurs du site, ce qui a aussi permis aux habitants du territoire de mieux se l'approprier parce qu'elle leur ressemblait.

La rédaction du code de conduite a pris du temps car nous voulions éviter les mots "interdit", "pas possible" en les remplaçant par des formules positives. Parallèlement, un système de signalétique a été mis en place, ainsi qu'un faux Procès-Verbal. Cette "farce" qui avertit en amont des possibles conséquences d'un stationnement illégal, a été travaillée en concertation avec le service communication de la

gendarmerie. Elle a beaucoup fait réagir et continue de fonctionner.

Dans l'objectif de partager une culture commune, nous avons mis en place des ateliers autour de l'esprit des lieux avec tous les acteurs du territoire, avant de les proposer aujourd'hui à la population et aux visiteurs. Lors de ces ateliers sensibles, les participants sont invités à écrire et à dessiner. Grâce à ces actions, des prestataires installés autour du lac qui accueillent le public toute la saison, sont aujourd'hui devenus de vrais sentinelles et ambassadeurs.

Ainsi, nous sommes parvenus à gérer le retrait des véhicules sur les berges grâce à ce travail partagé, mais aussi en mettant à disposition des parkings plus éloignés et en fermant physiquement certains accès, parfois à l'aide de glissières, que nous avons pu ôter une fois l'habitude prise de ne plus s'y garer. En 2019, seuls 8% des véhicules étaient garés en dehors des parkings contre 40% en 2011 et de moins en moins de camping-cars s'installent sur des emplacements illégaux.

Une quarantaine de personnes sont fortement impliquées dans la Commission Fréquentation et le code de conduite et le plan de stationnement font l'unanimité autour du lac.

Depuis trois ans nous avons la chance d'avoir, en plus de nos patrouilleurs à cheval, la Garde républicaine



■ La plage de Kerhillio à Erdeven est très fréquentée par les adeptes des sports nautiques.

© Emmanuel BERTHIER / GSF Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

à partir du 15 juillet jusqu'à fin août, qui constitue une forme de reconnaissance. Cela signifie que notre site est exceptionnel, qu'il faut le sauvegarder et en prendre soin.

Ce système fonctionne bien avec beaucoup "d'humains" et il ne fonctionne que si tous les maillons sont présents.

ANIMER UNE ENTENTE POUR LES DIFFÉRENTS USAGES

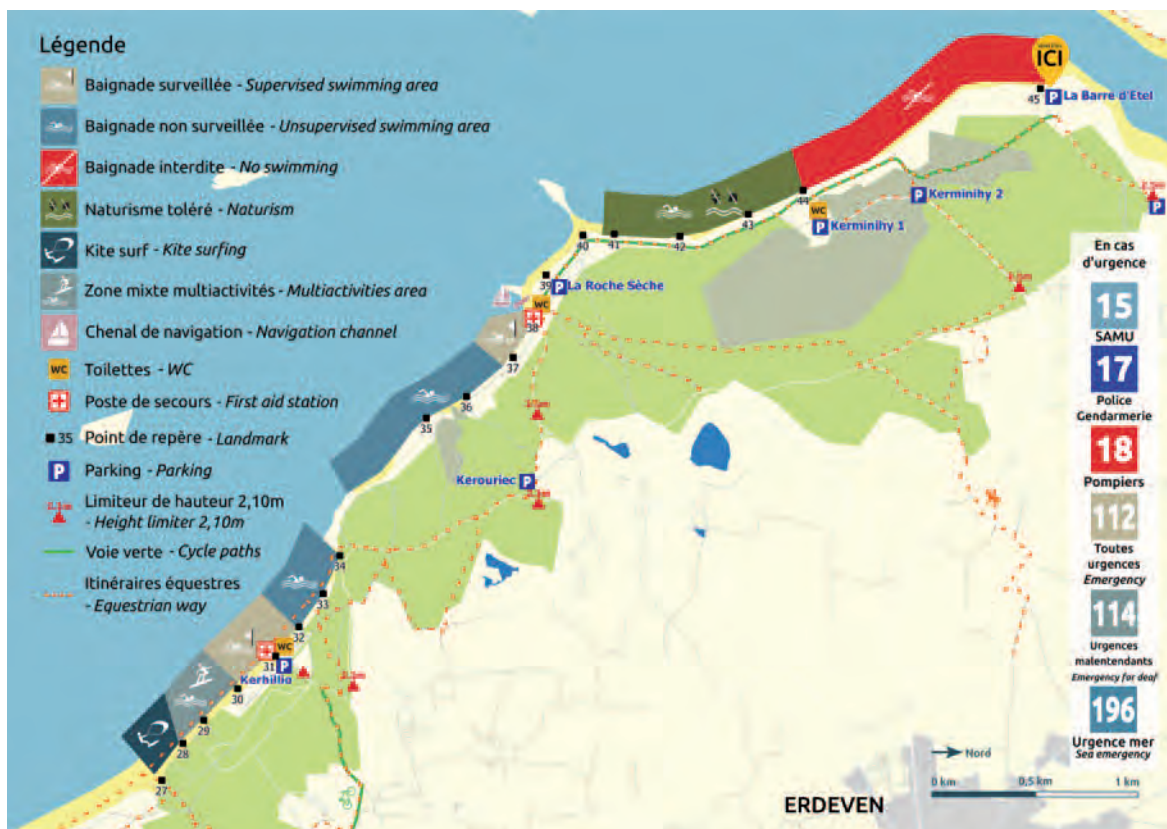
Christophe LE PIMPEC,
Directeur technique, Grand Site de France
Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

Comme tous les Grands Sites de France, le nôtre est reconnu pour ses paysages et ses étendues d'espaces naturels d'exception. Il offre aux visiteurs 35 km de littoral préservé dont 25 km de massifs dunaires et de plages. La forte maritimité du site offre un terrain de jeu important pour tous les sports nautiques.

Les enquêtes de perception, menées lors de l'Opération Grand Site, ont révélé que les visiteurs appréciaient en premier lieu le sentiment de liberté dans un grand espace de nature, avec une impression

de "sauvage". Le Grand Site est cependant très fréquenté et les sports nautiques – dont l'essor est constaté depuis une dizaine d'années – pouvaient avoir un impact sur les milieux et les paysages, à travers une forme de saturation de l'espace pour les usagers, dégradant aussi l'esprit des lieux. Les milieux naturels traversés pour rejoindre les zones de pratique et les aménagements pour les protéger n'étaient également pas toujours respectés.

Ce sujet ne pouvait pas être traité de manière radicale, uniquement par de la réglementation forte. De plus, le site dispose de "spots" reconnus attirant des pratiquants de l'extérieur. Le Grand Site a voulu rattacher ce sujet à son projet de territoire et s'en est saisi pour essayer de proposer des solutions concrètes aux usagers. Nous avons commencé par nous rapprocher des acteurs locaux des sports nautiques (professionnels de kite-surf, école française de voile, etc.). Parallèlement, les élus des communes concernées se sont mis autour de la table avec les propriétaires fonciers publics (ONF, Département). Cela nous a permis de mettre en place une entente sur la sectorisation des plages en fonction des activités et des horaires, en prenant en compte à la fois les besoins des usagers, les contraintes réglementaires et les sensibilités du site. Ce zonage a d'abord été expérimenté sur la



■ Zonage de la plage du Grand Site de France.

© GSF Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

L'ambition de ce projet est avant tout une prise de conscience par les usagers locaux et extérieurs de la valeur du site et de ses enjeux, mais aussi de les amener à une responsabilisation individuelle, afin qu'une autorégulation se fasse.

Christophe LE PIMPEC

commune de Plouharnel, la plus fréquentée pour les sports nautiques. Cette répartition dans l'espace a bien fonctionné puisque cela répondait aux attentes et permettait à chaque type d'usagers de bénéficier des lieux (estivants, contemplatifs, loisirs sportifs, kite-surfeurs, randonneurs, cavaliers...). Depuis nous avons tenté d'étendre ce système aux communes voisines, avec une continuité de l'organisation des différents secteurs d'activité sur l'ensemble du linéaire du littoral. Nous avons constaté que cette organisation apparaissait claire et pratique

pour les usagers. Il a donc été facile de la faire respecter.

Cette première expérience, qui a effacé la méfiance, a permis d'avoir des bases saines pour aller plus loin. Nous avons ainsi développé un partenariat avec l'École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN). Cet établissement public national, basé sur notre territoire, a pour vocation de participer au développement de la voile et du nautisme et notamment d'organiser la formation des futurs encadrants. Ces dernières années, l'École a souhaité intégrer une dimension environnementale dans son approche et ses formations. Ce rapprochement opéré depuis dix ans se concrétise aujourd'hui par une convention de partenariat. Nous intervenons ainsi dans les formations des futurs professionnels quand l'École nous apporte ses retours d'expériences et son expertise nationale. Le Grand Site est également devenu un territoire d'expérimentation pilote pour travailler et innover sur ces problématiques. Aujourd'hui il existe un affichage réciproque dans nos manifestations (participation de l'ENVSN à la Fête du Grand Site, participation du GSF à un colloque Sports, mer, littoral organisé par l'ENVSN). Cela nous donne aussi, vis-à-vis de tous les usagers, une forme de légitimité d'intervention dans toute cette filière, ce qui facilite beaucoup les choses. Cela nous a aidé à créer des passerelles entre les différentes branches des sports nautiques. Aujourd'hui tout ce travail réalisé

influe sur le terrain, les professionnels et usagers présents sur site sont devenus nos relais et sensibilisent directement les pratiquants non informés. Ils se sont totalement appropriés le nouveau fonctionnement des lieux.

À l'avenir nous souhaitons continuer à développer ce partenariat, à travers des actions toujours axées sur l'éducation des usagers. Ainsi, nous avons une politique d'animation avec un chargé de mission dédié et un partenariat avec l'Éducation nationale. Nous essayons de faire bénéficier de notre connaissance patrimoniale les partenaires locaux, notamment les écoles de surf, en tentant de les amener, lorsqu'ils dispensent un cours sur notre territoire, à porter un message sur l'environnement. Quand les conditions météorologiques sont moins favorables, cela leur permet de diversifier leurs prestations et ils se rendent compte que c'est aussi une manière de se démarquer d'autres prestataires. L'ambition de ce projet est avant tout une prise de conscience par les usagers locaux et extérieurs de la valeur du site et de ses enjeux, mais aussi de créer de l'engagement chez ces usagers et les amener à une responsabilisation individuelle, afin qu'une autorégulation se fasse. Cela s'avère finalement être ce qui marche le mieux pour préserver les qualités et richesses du site, pour les usagers d'aujourd'hui et de demain, ce qui apparaît aussi primordial pour la continuité de l'activité économique.

Soline ARCHAMBAULT

Dans notre pays, nous sommes très attachés à la liberté d'accès aux sites et aux espaces naturels.

Réguler est toutefois nécessaire pour rendre supportable et faire accepter la fréquentation, mais c'est aussi très difficile. Souvent pour les habitants cela peut être vécu comme une contrainte insupportable et entraîner par ricochet un rejet du tourisme. Mais dans les exemples entendus, les gestionnaires ont tous su faire preuve de dialogue, de concertation et d'écoute, et ont pris le temps nécessaire pour parvenir à un équilibre. ■



Plage de Pors Peron à Beuzec Cap Sizun en été. © GSF Pointe du Raz en Cap Sizun

Séquence thématique

Comment préserver la vie locale
et une économie diversifiée
face au développement touristique ?

Laurent MAZURIER
Directeur des Petites Cités de
Caractères



Bertrand MILLOT
Directeur de l'Office de tourisme
de Saint-Émilion, Patrimoine
mondial de l'humanité

Guillaume BEAURE D'AUGERE,
animateur
Expert tourisme, pour les régions Bretagne,
Pays de la Loire, Centre Val de Loire,
de la Banque des Territoires, Caisse des dépôts



Jacques DELATTRE
Président de l'association des
"Paysans du Site des Caps",
Grand Site de France Deux Caps
Blanc-Nez, Gris-Nez

Comment préserver la vie locale et une économie diversifiée face au développement touristique?

OUVERTURE

Guillaume BEAURE D'AUGERE,
Expert tourisme, pour les régions Bretagne,
Pays de la Loire, Centre Val de Loire, de la
Banque des Territoires

Le plus important dans notre partenariat avec le Réseau des Grands Sites de France est que l'ADN des projets que vous décrivez est exactement celui des projets que nous recherchons à financer avec la Banque des Territoires. En effet, nous souhaitons financer des projets porteurs de sens pour faire grandir nos territoires. C'est pour cela que nous avons pris le nom de Banque des Territoires. Cela commence par un accompagnement renforcé sur l'ingénierie, car développer de tels projets demande beaucoup d'intelligence en amont. À cela s'ajoute bien évidemment des modalités d'intervention plus opérationnelles par des prêts aux collectivités locales pour financer les opérations, mais aussi en investissant en fonds propres avec des partenaires privés ou publics pour créer des sociétés porteuses de valeurs pérennes sur les territoires. Les projets touristiques financés s'appuient sur des modèles économiques équilibrés et cherchent à intégrer une dimension environnementale forte et ambitieuse en matière de construction immobilière mais aussi d'exploitation comme par exemple des approvisionnements dans un cadre de circuits courts ou de producteurs locaux. Nous pouvons donc vraiment être un partenaire de vos territoires. Dans cette séquence nous allons aborder comment maintenir une vie locale avec des habitants toute l'année car, pour que les sites soient vivants, il faut concilier la fréquentation touristique avec une vie résidentielle et professionnelle diversifiée. C'est indispensable pour les habitants et l'économie locale mais c'est aussi une condition de leur attractivité. Ce sujet rejoint le développement d'un tourisme durable et plus largement des dynamiques en faveur du développement local sur les territoires de Grands Sites. Ces dynamiques s'ancrent de plus en plus dans les ressources locales et dans ce qui fait la spécificité de ces lieux. La monoactivité touristique est l'un des risques de

ces hauts lieux du patrimoine très fréquentés. Comment l'éviter? Comment maintenir une vie locale toute l'année et éviter que les lieux ne se vident à cause de loyer prohibitifs? Comment ne pas les muséifier? Comment concilier la fréquentation touristique des Grands Sites de France avec la vie résidentielle (habitants permanents) et professionnelle des acteurs locaux (agriculteurs...)?

VALORISER LE CADRE DE VIE QUOTIDIEN DES HABITANTS

Laurent MAZURIER,
Directeur de Petites Cités de Caractère

Petites Cités de Caractère est un projet associatif né en Bretagne il y a près de 45 ans. Pendant longtemps, ce projet a été régional avant d'essaimer dans d'autres régions de France, puis de prendre une dimension nationale depuis une dizaine d'années.

Les valeurs partagées au cœur de cette démarche sont l'histoire urbaine, le patrimoine comme premier capital pour construire l'avenir, la cité comme un objet patrimonial global où tout interagit, la recherche d'un équilibre entre les différentes formes de centralité et les différents usages de la ville. Il s'agit de trouver un équilibre pour rendre des villes attractives aussi bien pour:

- Des habitants, en étant d'abord à leur service dans la réaffectation des espaces et objets patrimoniaux: garder l'écrin en l'adaptant aux nouveaux usages et aux nouvelles attentes des habitants;
- Des acteurs économiques, qui ne soient pas que touristiques, mais qui sont bien en lien avec l'histoire patrimoniale;
- Des visiteurs, à travers un projet touristique basé sur la découverte de l'histoire et des patrimoines de la cité.

Ainsi on peut dire que le tourisme est une conséquence mais pas un axe de développement de notre réseau car l'enjeu est aussi la valorisation du cadre de vie quotidien des habitants qui veulent vivre dans leur cité. Des outils sont ainsi mis en place par les élus pour agir sur les différents enjeux de ces Pe-



■ Petite Cité de Caractère du Monastier sur Gazeille en Haute-Loire. © Luc Olivier



Nous avons mis en avant la marque “Petites Cités de Caractère” comme promesse touristique. Il s’agit de proposer une expérience de découverte, une histoire de cité, une immersion, avec l’idée d’une rencontre avec les habitants.

Laurent MAZURIER

tites Cités (maintien des commerces, habitats dans les centres anciens, maintien d’une activité toute l’année, services aux résidents...).

Il y a environ dix ans, une fédération nationale a été créée, qui a commencé par travailler sur la marque et le projet touristique. Nos communes sont rarement connues et nous avons donc mis en avant la marque “Petites Cités de Caractère” comme promesse touristique. Il s’agit de proposer une expérience de découverte, une histoire de cité, une immersion, avec l’idée d’une rencontre avec les habitants. Nous avons à ce dernier titre, tout un travail à faire autour de la mobilisation des habitants pour en faire des acteurs du projet patrimonial, aussi



■ Marché de Bourmont. © Élodie Juillet

bien dans la définition de ce qui fait patrimoine, dans la mobilisation autour des règles d’intervention, que dans l’accueil des visiteurs.

Concernant notre réseau, l’objectif est d’avoir un cadre partagé et de fidéliser le visiteur, grâce à des outils de communication et d’accueil communs, en laissant toutefois une grande latitude à chacun pour exprimer ses différences et ses spécificités.

Par rapport à cette ambition, nous avons identifié quelques menaces. Aujourd’hui l’évaluation de la performance touristique passe toujours par le flux, alors que dans notre cas, celui d’un tourisme durable avec des produits gratuits (une randonnée urbaine), l’évaluation passe beaucoup plus par la qualité de la rencontre. La deuxième difficulté vient du fait que nous passons après Les Plus beaux Villages de France, qui ont imposé une norme en termes de découverte d’un village ou d’une cité autour d’une idée du beau et d’un patrimoine parfois fantasmé, alors que notre optique est d’emmener le visiteur dans un es-

pace de vie, qui n'est pas exclusivement dédié au tourisme.

À l'inverse s'offrent à nous de véritables opportunités. Dans la grande réorganisation qui a suivi la loi NOTRe, et notamment le regroupement des agences économiques et des agences touristiques, certains territoires ont avancé sur la notion d'attractivité, ce qui correspond tout à fait à notre volonté d'intégrer le tourisme comme une composante du projet global. L'autre grande opportunité en termes de marché, mise en évidence par de nombreuses études – notamment d'Atout France – est qu'il existe aujourd'hui une lassitude du tourisme de masse et une demande de plus en plus importante pour aller vers l'authenticité,

FAVORISER LA RENCONTRE ENTRE TOURISTES ET POPULATION LOCALE

Bertrand MILLOT,

Directeur de l'Office de tourisme de Saint-Émilion, Patrimoine mondial de l'humanité

Saint-Émilion est un petit village de 1 800 habitants, que tout le monde connaît, situé à moins d'une heure de Bordeaux. L'aire d'appellation comprend 850 propriétés viticoles et recouvre huit communes abritant moins de 5 000 habitants. La Communauté de communes regroupant quant à elle 22 communes et 14 000 habitants.



■ Vue générale de la cité de Saint-Émilion. © HEURISKO

prendre le temps, le slow tourisme, la déambulation... La troisième opportunité pour nous est encore une conséquence de la réorganisation suite à la loi NOTRe sur la notion de territoire. Aujourd'hui nous ne cherchons pas forcément à valoriser les Petites Cités de Caractère en tant que telles, mais beaucoup plus à les inscrire dans une stratégie de destination, comme une composante d'un territoire et d'un projet global.

Cela prolonge ce qui a été dit sur les besoins d'ingénierie, aussi bien pour travailler sur la cité que pour le projet global. Et dans notre recherche d'un tourisme inclusif, durable et soutenable, nous nous rejoignons sur de nombreux points avec le Réseau des Grands Sites de France.

Le chiffre le plus marquant de cette faible densité de population est celui de la cité médiévale elle-même qui ne compte que 180 habitants, alors qu'au Moyen-âge elle en aurait contenu jusqu'à 10 000. Celle-ci accueille 1,2 millions de touristes par an, ce qui dépasse les 6 000 touristes par habitant. L'office de tourisme, qui gère les monuments souterrains et aériens pour le compte de la collectivité, en accueille environ 300 000. Au cœur du village, la plus vaste église monolithe d'Europe reçoit à elle seule 120 000 visiteurs par an. Le vignoble reçoit lui jusqu'à 250 000 visiteurs par an. L'office du tourisme travaille avec une centaine de propriétés viticoles partenaires. Faire (re)venir l'intérêt de l'œnotourisme a été un travail de longue haleine, le vin étant in-



L'ensemble des habitations qui ont été vidées de leurs habitants ont été transformées ces trente dernières années en commerces. Saint-Emilion compte 55 boutiques de vin et 32 restaurants pour 1 800 habitants.

Bertrand MILLOT

tégralement vendu sans que les viticulteurs aient besoin d'ouvrir leurs caves grâce à une organisation de vente par courtiers et négociants.

L'ensemble des habitations qui ont été vidées de leurs habitants ont été transformées ces trente dernières années en commerces. Aujourd'hui Saint-Emilion compte 55 boutiques de vin et 32 restaurants, dont trois étoilés au Guide Michelin.

Les problématiques de parking sont conséquentes : moins de 300 places pour accueillir les 1,2 millions de visiteurs et plus de 3 000 bus par an entre avril et novembre. La saison est relativement étendue mais connaît des pics de fréquentation, en particulier la semaine du 15 août, puisque les pèlerins – qui viennent à Saint-Emilion depuis au moins 400 ans – restent les premiers touristes.

Pour estimer la fréquentation, nous réalisons des enquêtes qualitatives, en collectant environ 1 000 questionnaires par an. Les commerçants sont également interrogés, de même que les élus. Ceux-ci se doivent d'avoir une politique en faveur de leurs électeurs, qui est parfois antinomique avec la fréquentation touristique. Comme sur toutes les communes de petite taille, notre maire est un élu de proximité qui s'occupe de toutes les problématiques d'une commune rurale et il y a donc parfois divergence entre ses obligations du quotidien et celles liées à l'avenir du tourisme sur la commune. Ainsi depuis quinze ans, la problématique du parking reste au même stade. Il faut dire que 80% du territoire est couvert par le vignoble, dont la valeur varie entre 1 et 7 millions d'euros par hectare. Il est donc inenvisageable de transformer des vignes en parking. La seule option réside dans le souterrain. Nous ne pouvons cependant attendre que tout le

monde soit prêt et d'accord. L'office a sa part de responsabilité pour un tourisme durable et a décidé d'agir, en commençant par définir la durabilité. Il s'agit de calculer et valoriser les impacts de ses actions sur l'environnement, mais aussi sensibiliser les prestataires à ces questions et prendre en compte l'impact des clients sur cet environnement. La durabilité est également définie d'un point de vue social en s'interrogeant sur ce que seront les métiers du territoire à l'avenir, tant au niveau du tourisme que de l'agriculture, dont la transformation ces dernières décennies explique la baisse du nombre d'habitants. Enfin, nous travaillons avec une fondation locale, "Paysages et territoires" qui s'interroge sur comment voyager autrement et plus intelligemment. Nous avons ainsi décidé de mettre en place un certain nombre d'actions visant à favoriser la rencontre entre touristes et habitants et non pas forcément touristes et propriétés viticoles. Car finalement qui connaît le mieux la vigne que celui qui la taille au quotidien? Nous menons actuellement un travail de fond avec l'ensemble des acteurs locaux pour former et sensibiliser tous ceux qui travaillent dans la vigne.

L'office de tourisme est l'aiguillon qui vient apporter une proposition de solution et si finalement les autres partenaires pensent que c'est une direction à suivre, j'espère qu'ils s'empareront de la problématique.

UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE

Jacques DELATTRE,

Président de l'association "Paysans du Site des Caps", Grand Site de France Deux Caps Blanc-Nez, Gris-Nez

Notre Grand Site s'étale sur huit communes et quelque 7 500 hectares et compte 15 000 habitants, dont environ 150 agriculteurs, soit 1% de la population, qui détiennent 60% du paysage. Nous revendiquons donc le droit d'être des coproducteurs de paysage.

Ce chiffre est à rapprocher du million de visiteurs par an que recense le Grand Site, situé à 1h de Lille, 2h de Bruxelles, 3h de Paris et 1h30 de Londres ; nous nous devons donc d'être des agriculteurs exemplaires sous ce million de regards. Les 40% restants du territoire sont occupés par les surfaces des villages et des communes et par des espaces naturels de falaises, de landes et de dunes, propriétés du Conservatoire du littoral et du Département, et gérés par Eden 62.

Les terres agricoles sont exploitées dans un esprit de production. Mais les agriculteurs sont également des acteurs du tourisme durable depuis au moins 40 ans. Limités par la mer pour augmenter la surface de nos exploitations, nous nous sommes en effet aperçus que la diversification – notamment dans

le tourisme – pouvait être une alternative à cette contrainte. Pratiquement chaque ferme propose donc soit des gîtes ruraux, soit des chambres d'hôtes, soit de la vente de produits fermiers. C'est souvent le travail de nos épouses qui, quand elles ont pris conscience qu'elles pouvaient avoir un métier à la ferme plutôt que d'aller travailler en ville, se sont passionnées pour cela. Le tourisme rural présente aussi un deuxième avantage, celui de protéger le bâti agricole ancien, qui est converti en lieu d'accueil des visiteurs.

En 2003, nous avons été informés par la Chambre d'agriculture du projet de Grand Site sur notre territoire et nous avons alors souhaité nous regrouper en association d'exploitants – qui ne soit pas une association de défense, mais plus une association d'accompagnement du projet – de façon à avoir accès au dossier. Nous avons été soutenus dès le départ par le président du Conseil départemental de l'époque, Dominique Dupilet, qui était à l'initiative du projet de Grand Site. Aujourd'hui environ 80% des agriculteurs sont adhérents à l'association.

Nous considérons que ce Grand Site est la faîtière des organisations du territoire: c'est là qu'est le label et c'est ce à quoi tout le monde doit se référer, y compris les organismes administratifs et de développement de territoire qui travaillent autour de nous.

Cette place centrale du Grand Site a favorisé notre connaissance de tout le milieu territorial, et nous a permis de mieux connaître les acteurs et de monter des opérations, notamment avec le Conservatoire du littoral et Eden 62, sur l'occupation des landes par des pâturages ovins et bovins sous convention.

Un autre projet important est celui de l'eurovéloroute, qui va de Kiev à Roscoff. Lorsque nous avons eu connaissance de ce projet, nous avons demandé à ce que cette voie soit calibrée de telle sorte que nous puissions continuer à passer dans nos chemins avec nos engins agricoles. Nous avons été écoutés et 15 km de chemins verts ont été aménagés le long de notre territoire, à environ 1 km du littoral, ce qui permet de satisfaire beaucoup de monde. Seul bé-

mol, en période de très forte fréquentation, notamment l'été, nous devons faire face à quelques réactions négatives, notamment de cyclistes et de marcheurs qui nous interpellent sur notre présence motorisée sur ces voies. Nous avons donc édité un autocollant apposé sur nos pare-brises indiquant que nous sommes riverains, mais cela n'est pas toujours suffisant. Cela rejoint les problèmes de police

■ Signalétique dans les terres le long de la Vélomaritime.

© Département du Pas-de-Calais – Eric Desanois



Un autre projet important est celui de l'eurovéloroute, qui va de Kiev à Roscoff. Lorsque nous avons eu connaissance de ce projet, nous avons demandé à ce que cette voie soit calibrée de telle sorte que nous puissions continuer à passer dans nos chemins avec nos engins agricoles. Nous avons été écoutés.

Jacques DELATTRE

déjà évoqués. La Garde Républicaine intervient aussi chez nous et l'idée du faux procès-verbal présenté par le Grand Site du Salagou donne quelques idées. Le deuxième bémol concerne les chiens. Sur les panneaux signalétiques disposés sur le site, il est indiqué de manière pédagogique que ceux-ci doivent être tenus en laisse. Or ce n'est que rarement le cas et ils dérangent souvent les moutons, parfois même encouragés par leur maître le temps d'une photo. Or tout ovin qui est coursé par un chien plus de deux minutes meurt le lendemain. Les gens ne le savent pas, cela ne se voit pas. Nous avons tous les ans une dizaine de bêtes qui meurent suite à ces dérangements, sans compter les aspects sanitaires, les chiens pouvant aussi propager certaines maladies. Un autre problème concerne les chemins ruraux goudronnés, dans lesquels nous sommes parfois surpris de voir passer des véhicules, parce que les GPS les ont identifiés comme les chemins les plus courts. C'est un point à résoudre mais qui pollue la campagne et n'arrange pas l'excès de fréquentation sur certains lieux.

Notre association souhaitant travailler dans l'esprit du paysage, elle a monté l'opération "2 Caps en fermes", qui consiste à assurer une rénovation esthétique des cours de ferme, sans qu'il s'agisse d'une rénovation architecturale car chez nous les permis de construire sont très difficiles à obtenir: Il s'agit donc

de rénover les menuiseries, les peintures, l'entrée, de prendre soin des cours... Les investissements peuvent aller jusqu'à 15 000 euros. Une trentaine de fermes ont d'ores et déjà bénéficié de cet embellissement grâce aux soutiens du Conseil départemental et de la Fondation régionale du Crédit agricole, avec l'accompagnement du CAUE. Lorsque nous nous sommes engagés avec le Grand Site, nous savions qu'il faudrait partager notre territoire. Mais ce que nous souhaitons dans ce partage, c'est qu'il se fasse d'une manière ordonnée, tant avec un tourisme plus encadré, qu'avec des prescripteurs que nous connaissons mieux maintenant. Cette année, le programme de notre association va concerner surtout la communication. L'important est que nos villages ne perdent pas leur âme, ni dans des étés overdose, ni dans des hivers ennuyeux. Nous pensons que seules des populations locales actives et heureuses peuvent maintenir cet équilibre en se maintenant dans leur pays d'origine. ■

■ Moutons boulonnais sur le Mont d'Hubert (Cap Blanc-Nez). © Département du Pas-de-Calais – Eric Desauvois



Jean-Pierre MARTINETTI, **Président Culture, Images & Territoires** - J'aurai deux observations, transversales aux deux ateliers.

La première concerne la gestion de l'ambivalence. Celle-ci est présente un peu partout dans le tourisme, à la fois dans la problématique du quantitatif et du qualitatif, dans l'objectif et le subjectif, dans le spécifique et le commun. Chacune de nos destinations a ses spécificités, mais il faut aussi pouvoir aborder les éléments de comparaison.

La deuxième observation porte sur la gestion des temporalités. En effet, le gros problème est la nécessité de travailler sur le temps long avec des acteurs – élus, professionnels, techniciens... – qui ont des agendas différents. Mais une fois cette difficulté connue, il est possible de la gérer.

La démarche des Petites Cités de Caractère est très intéressante. Car le caractère est bien ce qui fait la force du tourisme français.

Laurent MAZURIER - Il est vrai que c'est déjà un défi en soi de faire travailler ensemble sur un projet commun des acteurs du patrimoine, qui œuvrent sur du temps long, et des acteurs du tourisme, qui sont sur du temps court. Les sites patrimoniaux remarquables sont le cadre que nous posons aujourd'hui sur le temps long, de manière à ce que les élus puissent y exprimer leur projet, qui généralement porte sur le temps d'un mandat. Si nous voulons que ces sites patrimoniaux remarquables soient des outils de développement, il est en effet indispensable qu'ils soient appréhendables par un élu à l'échelle d'un mandat, dans l'idée de concilier les différentes temporalités.

Benoît LAURIOU, Maire de Pont-Croix - Pont-Croix est une Petite Cité de Caractère située aux portes du Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun. Si elle n'est pas dans le périmètre du Grand Site, elle y est néanmoins très liée et très impliquée. Cléden sera quant à elle bientôt commune du patrimoine rural. Cette somme de labels fait que le visiteur va pouvoir découvrir sur un même périmètre des entités ayant des ambitions différentes. J'invite tous les Grands Sites à se rapprocher de ces autres labels pour pouvoir créer cette synergie qui est importante.

Louis VILLARET, Président du RGSF - Pour prendre en compte les différents usagers du territoire, la méthodologie des Grands Sites est justement la concertation. Il faut commencer par l'analyse du territoire puis réunir autour de la table les différents partenaires, les différents usagers. C'est vrai que le temps est parfois long pour faire comprendre les différents usages aux uns et aux autres et apprendre à se partager le territoire. C'est la difficulté pour parvenir au label, et ceux qui nous suivent, comme le ministère ou les inspecteurs, doivent également en tenir compte et se placer en facilitateur pour que les choses puissent avancer sur le terrain.

Emmanuel DE LANVERSIN, Adjoint au Directeur de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, Ministère de la Transition écologique et solidaire - Concernant Google Maps, c'est un outil co-construit et il vous est donc possible de leur signaler qu'un chemin n'est pas praticable par les voitures. ■

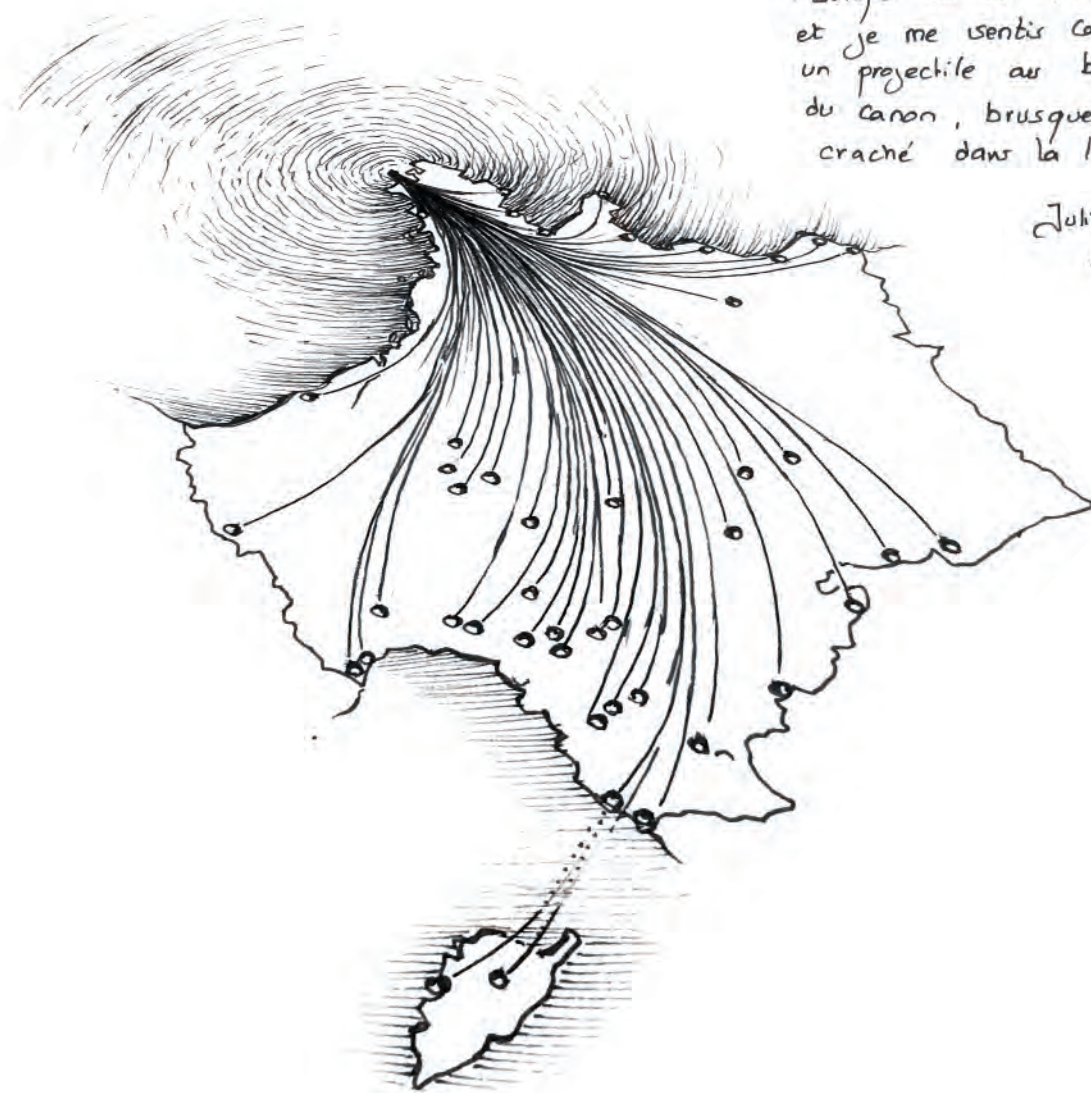


Clôture

des 21^{èmes} Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

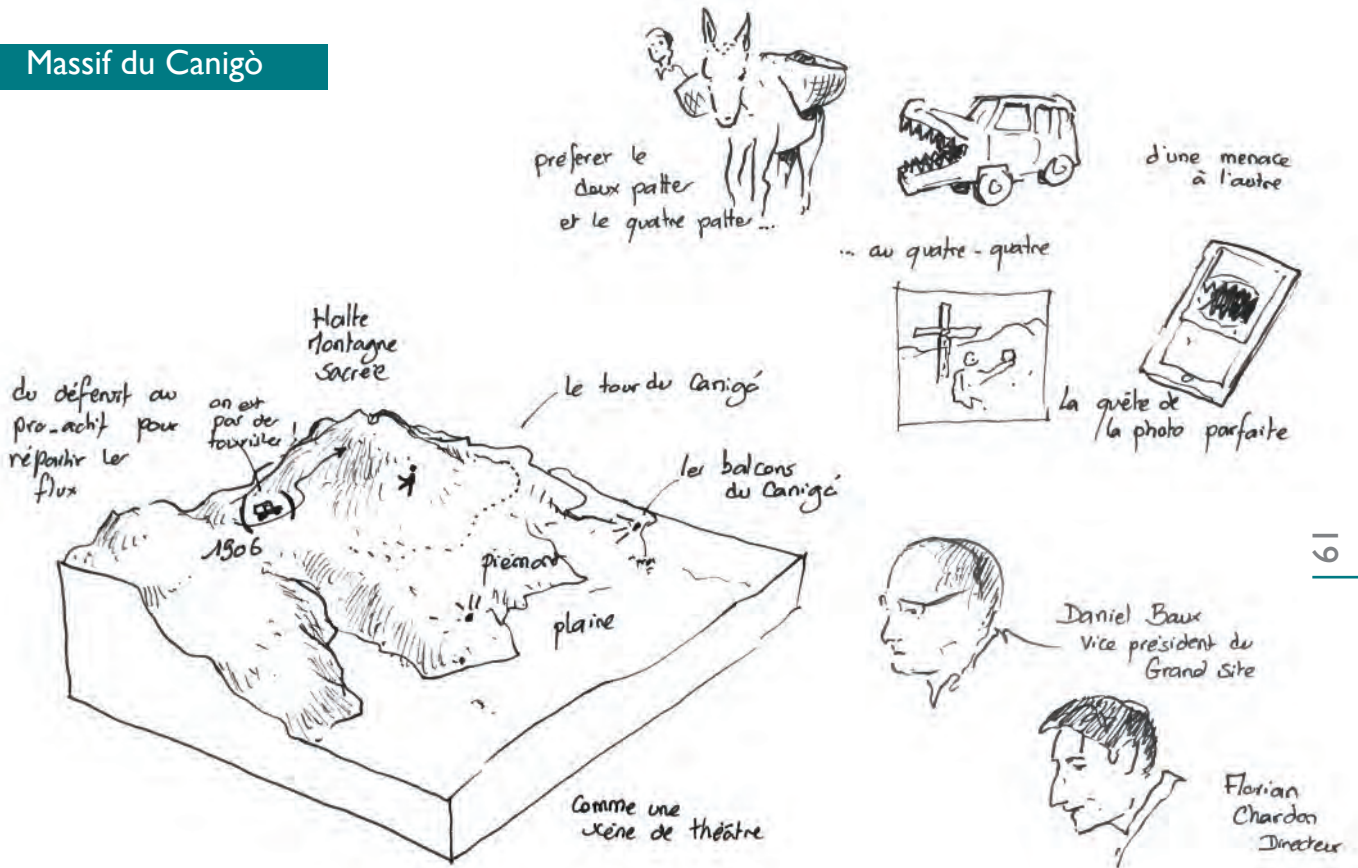
"Le Raz : Tout à coup, la mer que nous longions depuis longtemps sur notre gauche se découvrit à notre droite, vers la baie des Trépassés et la pointe du Van: ce fut tout, ma gorge se noua, je ressentis au creux de l'estomac le premier mouvement du mal de mer - J'eus conscience en une seconde, littéralement, matériellement, de l'énorme masse derrière moi de l'Europe et de l'Asie, et je me sentis comme un projectile au bout du canon, brusquement craché dans la lumière"

Julien Gracq
Lettrines 2.

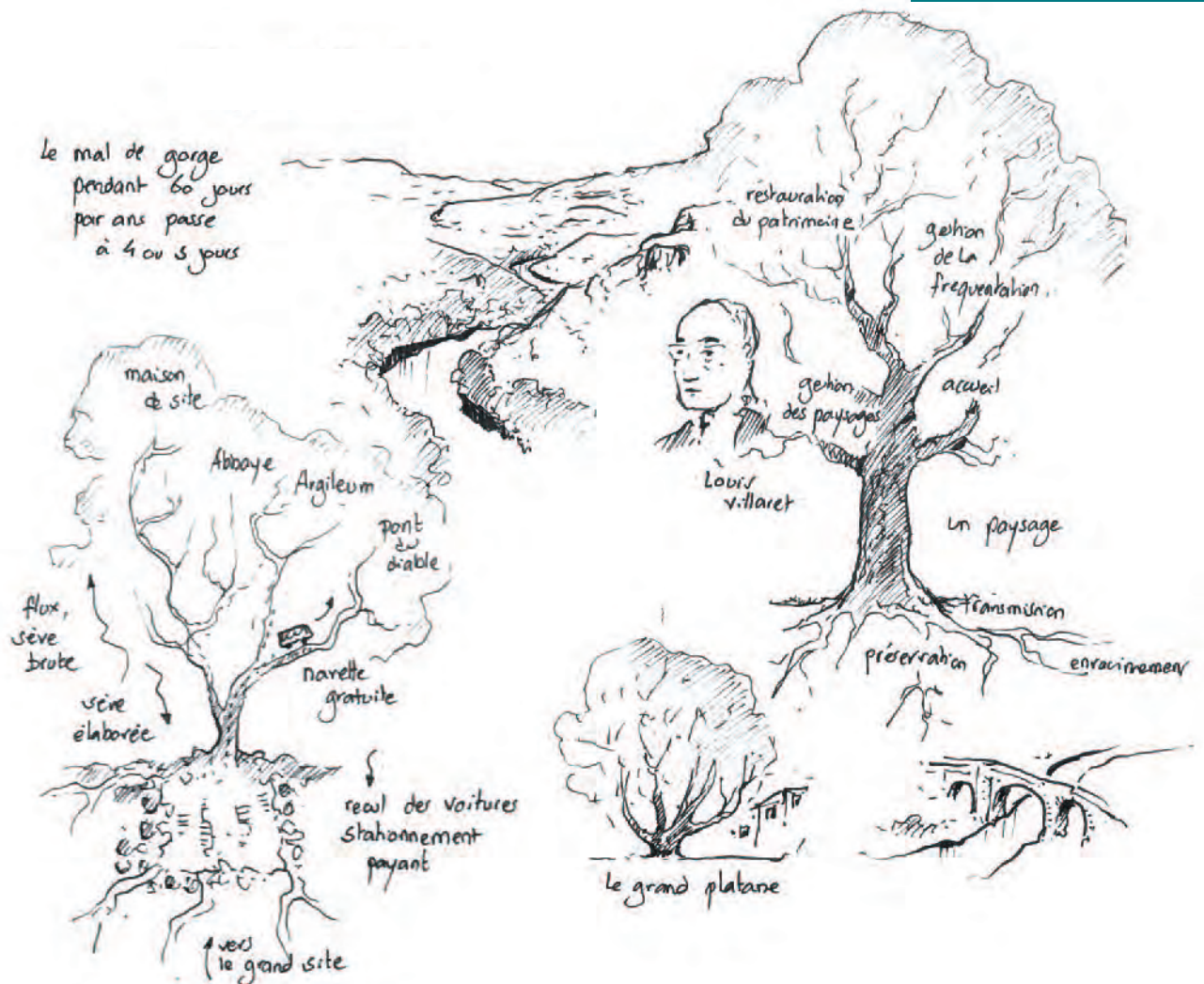


Carnet des Rencontres à la Pointe du Raz en Cap Sizun

Le paysagiste du RGSF, Alain Freydet, a suivi les Rencontres en salle comme sur site. Il en a tiré une synthèse "croquée" qu'il a "racontée" devant les participants en fin de session. En voici quelques extraits.



Gorges de l'Hérault



Carnet des Rencontres

à la Pointe du Raz en Cap Sizun

Cirque de Navacelles

62

Le réseau: Grands Sites:
un creuset de réflexions
et de réalisations

► promouvoir le tourisme durable,
responsable, doux, slow, éco
à l'écart des
lieux saturés



Caroline Salaün
Directrice

un village

un stationnement
génant à
déplacer

2 ans (2 réunions)

9 réunions

- un diagnostic partagé
- des ateliers ouverts à la population
- atelier playmobil

eco-volontaires

⇒ projets intelligents
beaux et bien construits

⇒ Rencontres du Grand Site permettant
d'écrire ensemble les valeurs de
l'esprit de lieux : texte fondateur

Salagou - Cirque de Mourèze

une carte qui ressemble
aux habitants

Cécile Olive
Directrice

Jélie Goudal
vice-présidente

c'était le bazar

Gendarmerie, garde républ.
leaine

faux PV

Être tout là,
ensemble,
sans rouleder

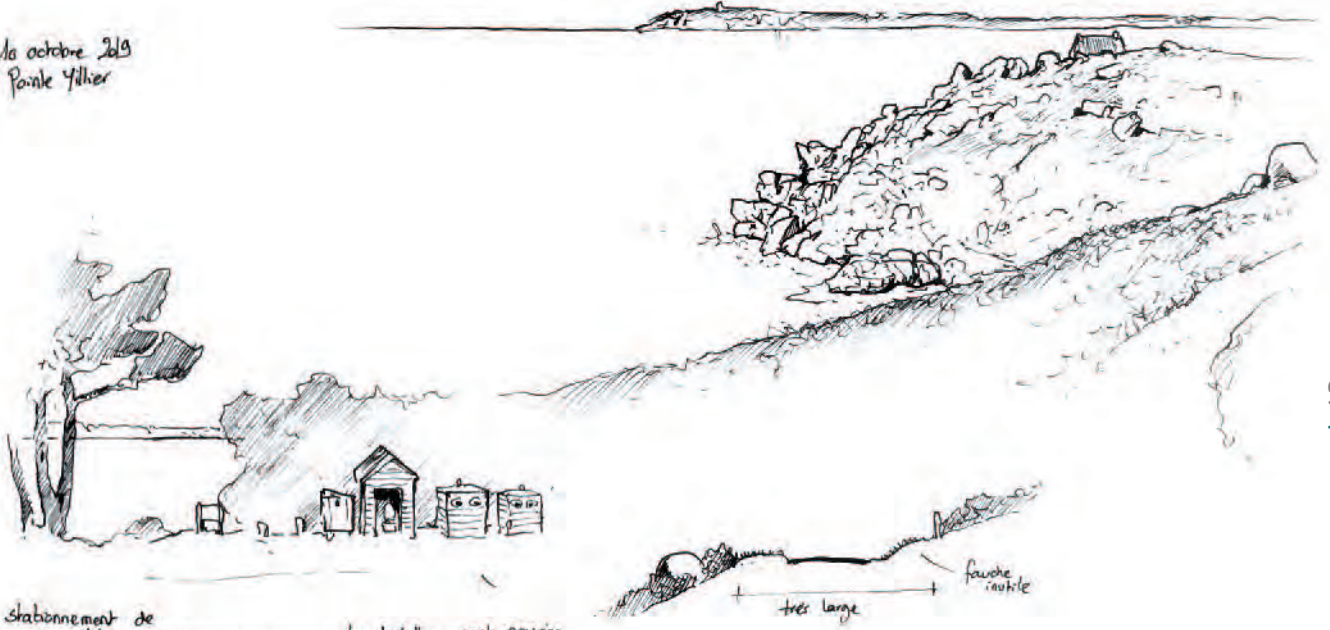
Commission fréquentation

- se réunir et apprendre à se connaître
- Définir un message commun
un code de conduite
- Partager une culture commune
- Evaluer grâce à l'observatoire
de la fréquentation

(sur le terrain
et toujours les mêmes
des sentinelles
des ambassadeurs)

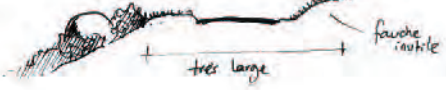
Ateliers
d'écriture sur
l'esprit de lieux

10 octobre 2013
Pointe Millier



Le stationnement de la pointe Millier s'avance un peu trop dans la pente.

Les toilettes sont noyées dans les pavés, ce qui donne moyennement envie de s'en servir.



Pointe du Raz en Cap Sizun

10 octobre 2013
le moulin de Véniolet
un personnage opposé à la maison-phare, d'humeur plus ombrageuse, plus timide, parfois un peu cénérique.



L'escargot de Quimper soigne son endémisme.

Le regard d'un grand témoin



Florence THIBAUDEAU-RAINOT

Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Seine Maritime,
en charge du Grand Site des Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre

Merci de ces rencontres qui sont toujours aussi riches d'humanisme, d'expériences et de passions partagées.

Les falaises d'Étretat sont mondialement connues, et c'est peut-être aussi pour cela que nous sommes autant inspirés pour les protéger.

Ce ne sont pas les reportages télévisuels de cet été qui ont pu nous montrer l'esprit des lieux. Vous savez comme moi que les reportages parfois nous échappent. Mais nous avons vraiment le devoir et l'objectif commun, avec le Réseau des Grands Sites de France, de faire comprendre cet esprit des lieux. Je pense en effet que c'est par là qu'il faut commencer : faire entendre, faire comprendre, faire résonner ce qu'est cet esprit des lieux, auprès de la population – y compris économique et touristique – pour la rendre actrice de ce Grand Site.

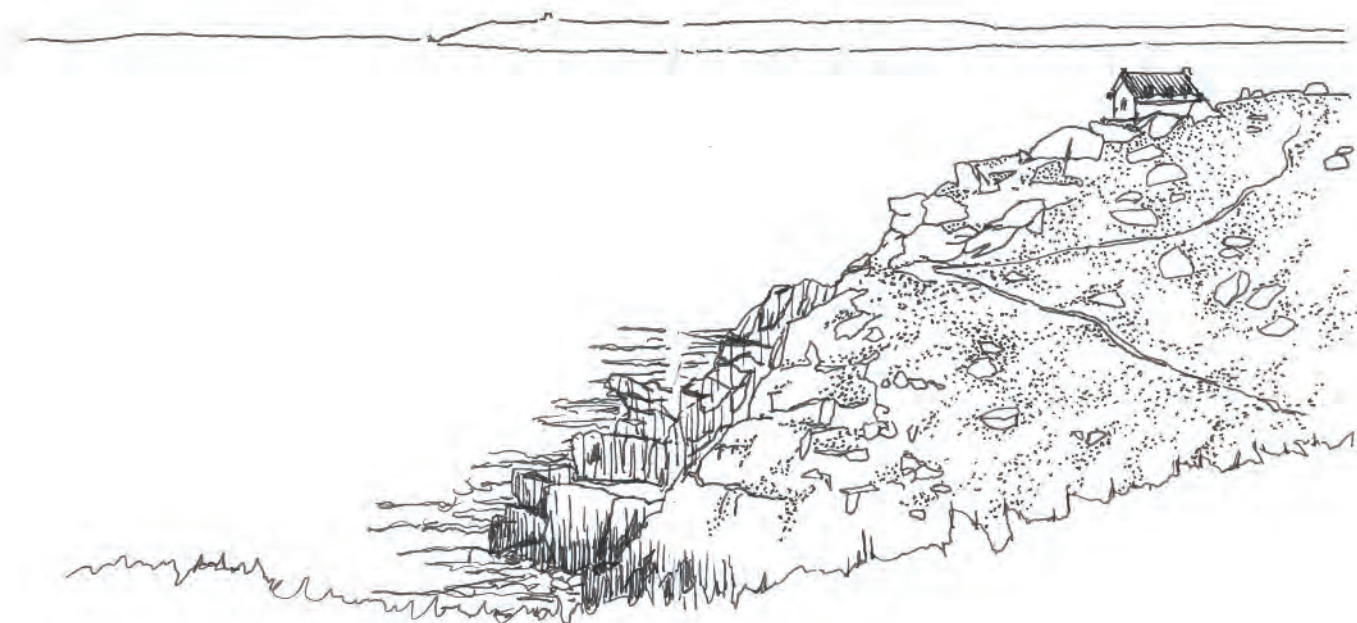
Par quel moyen et dans quelle mesure faire que l'Opération Grand Site soit le vecteur de lien social qui permette de faire cohabiter toutes ces populations ? J'ai rencontré Erik Orsenna l'an passé qui évoquait le champ des possibles. Effectivement, tout est possible et je sais bien que quand on parle avec passion et dynamisme, comme l'ont fait tous les intervenants à ces rencontres, cela est source de motivation.

Sur le papier, au quotidien, tout s'oppose : nous sommes dans des sociétés individualistes où l'intérêt du Grand Site est de parvenir à faire partager des intérêts hautement personnels en un intérêt convergent, supérieur, autour du territoire et du paysage. Ces différences, ces oppositions, ces contraintes

sont justement la richesse des Grands Sites. Comment parvenir à en faire des opportunités pour notre territoire ? Comment faire comprendre à une population – dans toutes ces composantes – comment toutes ces richesses et ces divergences peuvent converger vers cette protection et créer de la richesse humaine, culturelle, patrimoniale, environnementale autour d'un paysage remarquable ? Étretat est un spot normand qui accueille plus d'un million de visiteurs – mais peu de séjours – pour 130 000 habitants. Le Grand Site regroupe 13 communes dont deux rétro-littorales. Fécamp est la plus grande ville avec ses 19 000 habitants et 30 km de littoral mais ce n'est pas la plus grande intercommunalité qui est celle de la métropole du Havre. En intégrant ces deux communes, de manière à ce que celles-ci ne subissent pas le Grand Site mais en soient actrices, ce périmètre de l'OGS est pertinent. Il s'étale donc sur deux inter-communautés.

Notre programme d'actions a été validé en 2019, précédé d'une visite de l'inspecteur général qui a su nous recentrer sur nos enjeux et nos objectifs et nous aider à voir parfois ce que nous ne voyons plus à force de l'avoir sous les yeux, comme la mer, qui constitue pour nous une ressource fondamentale, la base de tout, même si on parle plus souvent du littoral.

La population du Grand Site est très vieillissante, et une grande part est concernée par les minima sociaux importants et la jeunesse n'est pas forcément prête à l'emploi. C'est un peu le paradoxe du Grand



■ Croquis de la Pointe du Millier, la maison-phare. © V. Charruau, paysagiste Agur



LA MAISON PEU
DU MILLIER
10 oct 2019

Site : comment faire en sorte que les habitants s'approprient cette démarche alors qu'on ne leur permet plus de pouvoir rester dans leur habitat traditionnel. Et ces habitants historiques ressentent l'arrivée des touristes comme une invasion, alors qu'eux-mêmes n'ont pas forcément les moyens de demeurer sur le territoire. Dans le cadre du programme d'actions, nous allons commencer à rencontrer les habitants sur des sujets plus précis maintenant que nous avons déterminé notre feuille de route.

1 - L'enjeu majeur, comme pour beaucoup de Grands Sites, porte sur la fluidité d'accès pour les visiteurs, mais aussi sur la manière dont les services de mobilité peuvent servir aux habitants pour aller travailler sur un bassin d'emplois éloigné de 15 à 25 km. L'offre et la facilité d'accès au service de tous, visiteurs comme habitants est donc notre premier objectif.

2 - La deuxième piste concerne le Schéma d'interprétation, basé sur l'identité du territoire, l'histoire – autour de laquelle beaucoup d'artistes se

sont exprimés –, les traditions... Nous avons déjà produit un livret sur l'esprit des lieux et un carnet de voyage. Ces derniers outils peuvent servir autant aux habitants qu'aux touristes. Parce que rendre acceptable l'OGS nécessite que les habitants soient aussi fiers de leur territoire que les touristes lorsqu'ils viennent le découvrir. Redonner de la fierté aux habitants, c'est aussi leur permettre de s'exprimer à travers ce carnet de témoignages pour raconter leur histoire. Si nous voulons aller au-delà du séjour de courte durée, il faut raconter une histoire aux visiteurs. Les gens apprécient en effet aujourd'hui d'accéder à l'histoire humaine qui va au-delà de l'explication scientifique. Ce recueil de témoignages se décline chez nous en neuf rubriques : l'agriculture, les valeurs et traditions locales, la grande pêche, de la falaise aux platiers, le galet, la mer et ses navires, les paroles d'écrivains et les saveurs d'ici. Concernant les paroles d'écrivain, cela rejoint un peu les ateliers d'écriture. Il ne faut pas oublier que le langage et le vocabulaire utilisés sont importants. Cela nécessite de vulgariser des termes un peu trop



Avant, les nuisances étaient forcément saisonnières. Aujourd'hui il n'y a plus vraiment de saison et nous avons une fréquentation importante sur des courts séjours pratiquement toute l'année. Le dialogue est important et il doit être constant. Évidemment il faut rester humble devant le travail accompli et face à tous ceux qui nous ont précédés et tous ceux qui prendront la suite. Il faut aussi rester humble face à la grandeur de nos paysages, à la force de la nature.

technocratiques pour nous adapter et parvenir à un langage commun, qui permettra de faire passer tous ces messages qui ne sont pas toujours ceux qui passent le mieux dans les réseaux sociaux aujourd'hui.

3 - La troisième piste consiste à associer les agriculteurs, qui représentent environ 80% du territoire, et qui initialement étaient très remontés contre le projet de Grand Site qu'ils voyaient comme une contrainte supplémentaire. Nous avons beaucoup discuté et organisé notamment une rencontre sur le Grand Site de France des Deux-Caps Blanc-Nez Gris-Nez avec 80 de nos agriculteurs et ceux de ce territoire. Ils ont pu se parler entre eux. Cela nous a permis de faire comprendre à la profession agricole que nous n'avions pas envie d'avancer sans elle, car c'est elle qui façonne le paysage et que nous avons besoin de sa participation. Nous avons par

ailleurs mis en place une randonnée agricole. L'an dernier, pour sa quatrième édition, elle a rassemblé plus de 100 personnes. Cela permet aux populations autour du Grand Site de connaître les agriculteurs, de tisser des liens avec eux et de faire découvrir le territoire aux enfants. Nous avons également mis en place un guichet unique, pour aider les agriculteurs à rencontrer les différents partenaires instructeurs autour de leurs projets bâtis, de restauration, d'extension, etc., afin de leur permettre de trouver la solution qui convienne.

4 - La quatrième piste porte sur le travail avec les associations d'usagers. À Étretat nous avons une association des Parisiens et amis d'Étretat, qui compte environ 300 membres, qui ont tendance à ne vouloir rien changer. Or, personne n'a à y gagner. La montée en gamme de l'offre, le Grand Site, la préservation du paysage ne sont pas une mise sous cloche d'un paysage au XX^e siècle, mais une manière d'avancer ensemble. Je participe régulièrement aux assemblées générales de l'association pour échanger, balayer les idées reçues et tenter de répondre à leurs interrogations. Nous ne pouvons nier les contraintes et les divergences, mais ces expériences ont mis en lumière que cette synergie, et ce dynamisme impulsé par notre structure un peu originale, commencent à porter ses fruits. Évidemment, nous n'avons pas encore trouvé l'équilibre entre les usages des habitants et la fréquentation voire la sur-fréquentation, mais en envisageant l'avenir ensemble, nous n'abordons plus les difficultés de la même façon. Évidemment nous avons aussi mis en place des actions. Le point d'entrée de notre programme d'actions était notamment de supprimer un parking situé sur la falaise, qui dénaturait énormément le paysage, en créant des parkings de délestage. Le fait d'aller vers un objectif commun pour tenter de trouver un équilibre, règle déjà bien des problèmes d'acceptabilité.

Avant, les nuisances étaient forcément saisonnières. Aujourd'hui il n'y a plus vraiment de saison et nous avons une fréquentation importante sur des courts séjours pratiquement toute l'année.

Le dialogue est important et il doit être constant. Il doit également se faire avec les partenaires tels que la DREAL, la DDTM, le CAUE, le Conservatoire du littoral avec lequel nous avons conventionné. Évidemment il faut rester humble devant le travail accompli et face à tous ceux qui nous ont précédés et tous ceux qui prendront la suite. Il faut aussi rester humble face à la grandeur de nos paysages, à la force de la nature.

Beaucoup de chemin reste à parcourir pour trouver l'équilibre entre l'envie de découvrir ce paysage d'exception et l'envie d'y vivre correctement.

Nous devons continuer à vouloir créer un lien social indispensable entre les différentes populations pour rendre acceptables les contraintes liées à cette fréquentation.

Il faut savoir respecter les comportements vertueux, parce que nous nous rendons compte que ce ne sont pas toujours ceux qui sont récompensés dans nos territoires. Savoir respecter l'éducation à l'environnement, la slow attitude.

L'esprit du Réseau est de s'inscrire dans la durabilité. Il faut se servir des outils numériques, comme un outil d'équilibre, pour former les sachants. Notre avenir est de jouer avec les moyens modernes pour appréhender le monde dans lequel nous vivons et dans lequel nous voulons vivre, mais surtout de nous rappeler d'où nous venons et où nous voulons aller.

André Gide, écrivain très célèbre à Étretat, avait dit : *“que ta vision soit à chaque instant nouvelle parce que le sage est celui qui s'étonne de tout”*. ■



■ Côte Nord, GSF Pointe du Raz en Cap Sizun. © Mathilde Milot

Clôture



Louis VILLARET

Président du Réseau des Grands Sites de France

Je suis très heureux d'accueillir Emmanuel de Lanversin, Adjoint au Directeur de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages au Ministère de la Transition écologique et solidaire. C'est la première fois que vous venez à nos Rencontres et nous nous réjouissons de l'attention que vous manifestez ainsi à tous les Grands Sites de France.

Nous étions près de 280 rassemblés pour ces Rencontres. Vous avez devant vous, très nombreux, les Grands Sites de France labellisés et en projet, représentés par les élus et leurs équipes; mais aussi leurs partenaires: vos services, ceux du Ministère de la Culture et ceux en charge du Tourisme, Dreal, Udap, Régions, Départements, Conservatoire du littoral, ONF, les Réseaux du patrimoine et de l'Environnement, la Banque des Territoires... engagés eux aussi à nos côtés pour préserver les paysages et développer durablement les territoires.

La politique que vous portez est attractive, votre Ministère et notre Réseau accompagnent de plus en plus de territoires vers le label Grand Site de France. La Pointe du Raz en fut l'un des 4 pionniers lorsqu'elle obtint le label Grand Site de France en 2004. Aujourd'hui nous sommes 19 Grands Sites de France, bientôt 20 et notre Réseau rassemble 50 collectivités, membres actifs ou associés. C'est un signe de vitalité mais aussi de maturité d'une politique qui trouve ses racines dans la loi de 1930 à laquelle nous sommes tous, État et collectivités très attachés.

Les collectivités que nous représentons ont en permanence le désir d'avancer, de progresser, et de s'adapter à un monde changeant et qui parfois in-

quiète. Elles expérimentent de nouvelles méthodes pour concilier transition énergétique et préservation des paysages et du cadre de vie. Elles s'engagent pour protéger la biodiversité en préservant les sites. Elles souhaitent mieux accueillir les visiteurs en ménageant la vie locale et une économie diversifiée. Car cette démarche, où elles mettent beaucoup de moyens et d'ambition, est un facteur de cohésion sociale et de développement dans les territoires ruraux.

Pendant deux jours nous nous sommes interrogés sur l'équilibre délicat entre fréquentation touristique et vie locale. Nous avons réfléchi aux moyens de réguler la fréquentation sur les sites les plus attractifs, de faire émerger et de porter un projet touristique acceptable pour tous les habitants.

Poursuivre avec l'État le développement de cette politique, c'est continuer à tisser les liens entre inspecteurs des sites, techniciens, élus, services du ministère, inspecteurs généraux, et à renforcer notre culture commune. Je tiens à ce propos à remercier le Ministère pour le soutien que vous apportez à notre association et à souligner la qualité de notre travail au quotidien avec vos services, sous-direction de la qualité du cadre de vie, bureau des sites, bureau des paysages... Nos collectivités ont besoin du soutien et de l'engagement de l'État pour financer la préservation et la gestion des sites. Elles ont besoin de sa reconnaissance pour mobiliser acteurs et habitants autour de ces enjeux nouveaux, sans pour autant perdre en exigence dans les projets. Merci de venir ainsi à notre rencontre, nous y sommes tous très sensibles. ■



■ Participants des Rencontres. © Mathilde Milot



Les collectivités que nous représentons ont en permanence le désir d'avancer, de progresser, et de s'adapter à un monde changeant et qui parfois inquiète. Elles expérimentent de nouvelles méthodes pour concilier transition énergétique et préservation des paysages et du cadre de vie. Elles s'engagent pour protéger la biodiversité en préservant les sites.

Clôture



Emmanuel DE LANVERSIN

Adjoint au Directeur de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages,
Ministère de la Transition écologique et solidaire

Le ministre de la Transition écologique et solidaire m'a chargé de vous dire l'importance qu'elle accorde aux paysages en général et à votre réseau en particulier et de vous remercier pour votre investissement qui contribue à rendre la France plus belle et attractive. Je salue et remercie en particulier le Grand Site de France de la Pointe du Raz en Cap Sizun pour votre accueil. Merci aussi au RGSF et aux intervenants pour ces rencontres, riches en témoignages et en convivialité.

L'État est à vos côtés pour accompagner les Grands Sites, comme en témoigne la présence de nombreux inspecteurs des sites. À l'échelle de la Bretagne, la DREAL est particulièrement active avec trois inspecteurs des sites qui arpentent les quatre départements de la région, en lien avec de nombreux acteurs. La DREAL décline la mise en œuvre de la politique des sites. Elle participe notamment au suivi des trois territoires engagés dans la démarche Grand Site de France. En Bretagne comme dans les autres régions, cette mobilisation des services de l'État témoigne à la fois du dynamisme des Grands Sites, mais aussi de l'importance de l'engagement de l'État dans son accompagnement aux côtés des collectivités.

À l'échelle nationale, l'État va lancer une plateforme numérique sur les Sites et Territoires d'Exception (SITE), qui regroupera les sites classés et inscrits, les Grands Sites de France et le Patrimoine mondial. Cette plateforme a pour objectif d'améliorer la communication vers le grand public et de fluidifier les échanges entre administrations et administrés. Nous travaillons également sur le géoportail de l'urbanisme (GPU), auquel devront être versés au

1^{er} janvier 2020, l'ensemble des documents d'urbanisme et des servitudes d'utilité publique. Cela concerne notamment les sites classés, socle des démarches Grands Sites, et aussi les citoyens dans leur vie quotidienne. Les réflexions sont en cours pour l'élargissement de la stratégie de création d'aires protégées, dans laquelle la pertinence d'intégrer les sites classés, les territoires protégés et les Grands Sites est à l'étude.

Le bilan des démarches Grands Sites depuis les rencontres de 2018 est conséquent : accord de la ministre pour deux nouvelles OGS et pour une relance, avis favorable pour deux projets/programmes d'actions OGS, pour deux renouvellements de label et trois nouveaux labels GSF. Ce riche bilan témoigne du dynamisme de cette politique et des territoires qui la mettent en œuvre. La qualité des discussions de ces deux jours souligne la détermination de tous pour assurer un développement pérenne et durable des territoires engagés dans la politique des Grands Sites de France. Les témoignages démontrent que les Grands Sites restent en pointe des politiques portées par la DGALN (préservation des sites classés, biodiversité, paysage, planification, etc.).

Les réflexions engagées depuis plusieurs années par vous tous ont rappelé le rôle de l'approche paysagère comme une opportunité de déplacer les limites des politiques sectorielles et mieux répondre aux enjeux globaux des territoires. La DGALN partage la conviction que le paysage est un puissant levier pour penser et construire l'avenir des territoires et répondre aux enjeux qui se posent à eux et plus globalement à notre société. C'est notamment vrai

pour la transition énergétique. Les démarches paysagères permettent de construire des projets de territoire permettant de concilier la participation à la transition énergétique et la préservation de la qualité du cadre de vie et des paysages, en identifiant les ressources et les potentialités des territoires, en prônant la sobriété énergétique et en se fondant sur des méthodes de co-construction avec la population.

Pour faire suite aux engagements de la DGALN de l'année dernière, une expérimentation de six plans de paysage de transition énergétique a été initiée pour deux ans avec un soutien financier attribué aux Grands Sites volontaires et au Réseau, chargé de l'animation et de la capitalisation de l'expérimentation.

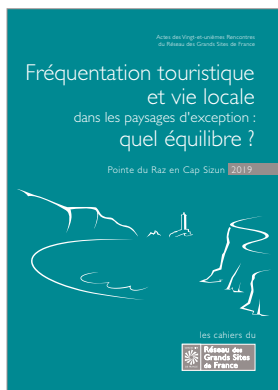
Le projet de loi Engagement et Proximité en cours de discussion au Sénat témoigne du rôle prédominant des élus locaux et de la volonté de faire vivre nos communes et la démocratie locale. Ces termes collent parfaitement aux dynamiques engagées sur vos territoires, à ce que vous réalisez. Soyez assurés du soutien du ministère dans cette voie ambitieuse.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie. ■

■ Clôture des 21èmes Rencontres. © Bérengère Le Queau



Publications du Réseau des Grands Sites de France



Actes des Rencontres du Réseau des Grands Sites de France

- **Nouveau** Fréquentation touristique et vie locale dans les paysages d'exception : quel équilibre ? - 2019
- Les paysages d'exception, facteur de développement pour les territoires - 2018
- Les Grands Sites de France, quelle source de rayonnement et d'innovation pour les territoires ? - 2017
- Démarches paysagères dans les Grands Sites de France - Outils et enjeux - 2016
- Valeurs et dynamiques paysagères des Grands Sites de France - 2015
- Du sens aux sens : vivre et faire vivre l'expérience Grand Site de France - 2014
- Quel tourisme dans les Grands Sites ? - 2013
- Quelle gouvernance et quelle organisation pour la gestion des Grands Sites ? - 2012
- Place et organisation des activités commerciales dans les Grands Sites - 2011
- L'écomobilité dans les Grands Sites - 2010

...

Fil des Grands Sites (publication technique)

- **A paraître** Comment développer une offre de tourisme sans voiture dans les Grands Sites de France ? - 2020
- Comment mobiliser et sensibiliser les habitants à la démarche Grand Site de France - 2018
- Les produits de boutique des Grands Sites - 2016
- Les outils numériques au service de l'interprétation des sites et territoires patrimoniaux - 2014
- Les Grands Sites, terre de lien social : les chantiers d'insertion dans les Grands Sites - 2013

...



Documents-cadre du Réseau des Grands Sites de France

- **Nouveau** Le paysage au cœur de la démarche des Grands Sites de France
- Valeurs communes des Grands Sites de France
- Grands Sites de France et tourisme

Etudes, guides pratiques et contributions

- **A paraître** L'entrepreneuriat de territoire dans les Grands Sites de France
- **Nouveau** Paysages et biodiversité, Les Grands Sites de France s'engagent
- Les Observatoires Photographiques du Paysage dans le Réseau des Grands Sites de France
- Le tourisme durable en pratique : 20 exemples innovants dans les Grands Sites de France

Petit traité des Grands Sites Réfléchir et agir sur les hauts lieux du patrimoine (ICOMOS France/Actes Sud)

Collection Grands Sites de France (Petit Futé)

Une collection de 12 beaux livres à glisser dans la poche pour découvrir les Grands Sites de France.



Disponibles en librairies, dans les points de vente des Grands Sites de France et sur boutique.petitfute.com

Publications à télécharger ou commander sur grandsitedefrance.com/ressources



Association créée en novembre 2000, le Réseau des Grands Sites de France fédère au niveau national les collectivités territoriales gestionnaires des paysages protégés parmi les plus emblématiques de notre patrimoine. Il regroupe des sites qui ont reçu le label Grand Site de France et d'autres qui œuvrent pour pouvoir obtenir un jour ce label de développement durable attribué par l'Etat. Ses membres ont tous en commun d'être à la recherche de fonctionnements novateurs pour offrir aux visiteurs un accueil de qualité dans des paysages restaurés et préservés à long terme, favoriser un tourisme responsable en adéquation avec l'esprit des lieux, générer des retombées positives pour les habitants.

Accueillies chaque année par un site différent, les Rencontres annuelles du Réseau des Grands Sites de France sont l'occasion d'approfondir sur deux jours un thème important pour la gestion et le devenir des sites protégés et des paysages remarquables en associant témoignages concrets et interventions d'experts.

Édité par RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE
99 rue de Vaugirard - 75006 PARIS
T 01 48 74 39 29 - F 01 49 95 01 87
contact@grandsitedefrance.com
www.grandsitedefrance.com

Ces rencontres sont organisées avec



Avec le soutien de



23 euros

ISBN : 978-2-9558019-3-2 - ISSN : 1961-9316 - Dépôt légal : Octobre 2020